

Secteur de l'Évènement et du Spectacle

Travailler comme Auxiliaire Technique

Service Études et Statistiques

Juin 2009

Table des matières

Table des matières	2
I. Introduction	3
II. Présentation du secteur	3
A. Définition des secteurs étudiés	3
<i>Le secteur direct</i>	4
<i>Les secteurs semi-directs</i>	5
B. Cadre macroéconomique	6
<i>La production</i>	6
<i>La « Santé » du secteur</i>	10
<i>Emploi</i>	12
III. Le secteur « direct » : structure et évolution	14
A. Nombre d'entreprises, chiffre d'affaires et investissements par activité économique	14
<i>La concentration des entreprises du spectacle à Bruxelles</i>	20
<i>La dimension des entreprises</i>	21
<i>Les investissements sont réalisés par les indépendants</i>	24
<i>L'heure est à la petite entreprise</i>	26
B. L'emploi dans les activités récréatives, culturelles et sportives»	29
<i>Dans le secteur « direct », quelles sont les activités qui offrent de l'emploi ?</i>	32
IV. Bruxelles, ville d'évènements et de Culture	36
A. Exportations : le tourisme à Bruxelles et les tournées à l'étranger	36
B. Intervention des Pouvoirs Publics	39
V. Le marché de l'emploi	44
A. Méthodes de recrutement	44
B. Quelles offres d'emploi pour quels métiers ?	44
<i>DEFINITION DES METIERS ET DES COMPETENCES</i>	44
<i>TYPES DE CONTRAT ET OFFRES D'EMPLOI DANS LE SECTEUR</i>	48
<i>DÉFINITION DES MÉTIERS ET COMMISSIONS PARITAIRES</i>	52
VI. Formation	54
A. Formations existantes	54
B. Pistes à suivre pour la mise en place d'une formation	58
<i>Quels emplois, quels contrats ?</i>	58
<i>Quelle formation ?</i>	59
VII. Conclusions	60
Bibliographie	61

I. Introduction

Lors d'un premier survol du secteur de l'évènementiel et spectacle en février, il nous a semblé qu'il valait peut-être la peine d'approfondir l'analyse pour déterminer s'il y avait des possibilités d'emploi dans le secteur pour des techniciens peu qualifiés et partant de là des formations à mettre en place.

Les questions élémentaires qui se posent d'emblée si on veut se faire une idée du secteur et de son évolution sont nous semble t'il les suivantes :

- combien d'entreprises compte le secteur, combien de personnes emploient elles, quel est l'importance du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et des investissements ;
- quelle est l'évolution de l'emploi lié à ce secteur ;
- est-ce un secteur fort dépendant de l'étranger, par exemple : tournées de spectacles, organisation d'évènements pour des entreprises étrangères, créations de biens pour évènements et spectacles, etc... ;
- quelle est la solidité financière du secteur, donc, sa rentabilité, la part de subsides et autres apports financiers non liés directement à l'exercice de son activité ;
- quelle est la part que prend la Région de Bruxelles Capitale dans cette activité.

En d'autres termes, quels sont les éléments qui vont nous permettre de prévoir l'évolution de ce secteur en ces temps de crise, les possibilités d'emploi qui existent et qui peuvent naître, en particulier celles qui nous intéressent dans ce cadre : les emplois de technicien polyvalent ou spécialisé, accessibles sans diplôme du secondaire supérieur. S'il y a effectivement possibilité d'emplois de ce type, alors la question suivante sera s'il existe des formations adaptées à Bruxelles et s'il est opportun d'en créer ?

II. Présentation du secteur

Pour répondre aux questions posées nous n'avons pas toujours toutes les données que nous aimerions avoir, en particulier les données statistiques : celles-ci ne sont disponibles le plus souvent qu'à un niveau plus agrégé de secteur, le secteur NACE-BEL à deux chiffres, 92 « activités récréatives, culturelles et sportives » ; il n'est donc pas possible d'avoir des résultats complets pour les activités économiques qui nous intéressent le plus, à savoir ce que nous avons défini ci-dessus comme «secteur direct ».

A. Définition des secteurs étudiés

Le secteur pris en compte dans cette étude et défini comme « direct » comprend les activités susceptibles d'être intéressées directement par des actions de formation dans certaines disciplines. Il ne faut cependant pas négliger que certains secteurs économiques pourraient offrir aussi des débouchés aux personnes formées en principe pour les évènements et spectacle. On peut proposer de définir les secteurs « semi-directs » comme

ceux auxquels des formations établies pour les secteurs directs pourraient aussi s'adresser ou encore comme ceux dont l'activité économique serait liée à celle du secteur direct.

Dans cette section, nous nous basons sur les statistiques fournies par l'INS¹ sur les déclarations à la TVA qui permettent d'étudier les secteurs jusqu'à quatre chiffres du code NACE-BEL 1993², quant au nombre de déclarants, leur chiffre d'affaires, leur chiffre d'investissement et leur taille mesurée en classes de nombre de travailleurs.

Le secteur direct

Pour le secteur direct, nous avons retenu les secteurs reportés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau reprend les codes NACE-BEL à quatre chiffres, pour lesquels nous disposons de données et qui sont inscrits à gauche de la première colonne, ainsi que les autres sous-codes à cinq chiffres, alignés sur la droite, qui ne peuvent être traités séparément mais qui permettent de se rendre compte de ce qui est repris dans les agrégats à quatre chiffres.

Secteur direct

923	Autres activités de spectacle et d'amusement
9231	Art dramatique et musique
92311	Artistes indépendants
92312	Production de spectacles par des ensembles artistiques
92313	Services annexes à l'art dramatique et à la musique : costumiers ; décors ; expositions culturelles ; organisation et promotion de manifestations artistiques, culturelles, de spectacles ; services techniques spécialisés du spectacle.
9232	Gestion de salles de spectacle
92321	Exploitation de salles de théâtre, de concert et similaires
92322	Gestion et exploitation de centres culturels
9233	Fêtes foraines et parcs d'attractions
92331	Attractions foraines
92332	Parcs d'attractions
9234	Autres activités de spectacle et d'amusement nda : exploitation de cirques ; d'écoles de danse ; de stands de tir ; spectacles de feux d'artifice, de marionnettes, de son et lumière.

A titre d'illustration, même si nous n'analyserons pas ces secteurs dans le cadre de la présente étude, nous pouvons proposer de définir les secteurs semi-directs comme suit :

¹ Maintenant, Direction générale Statistique et Information du Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie. Les données que nous traitons ne contiennent malheureusement pas la valeur ajoutée.

² Les codes NACE-BEL 2003 et NACE_BEL 2008 sont plus détaillés et adaptés à la nouvelle réalité économique, mais ne permettent pas de comparer les données avant 2003 ou 2008. Dans le cas de nos séries, qui vont de 1999 à 2007 l'INS fournit les données sur base du code NACE-BEL 1993.

Les secteurs semi-directs

Section K - Immobilier, location etc

714	Location de biens personnels et domestiques (on y trouve la location de matériel audio-visuel, par exemple, mais aussi de costumes de théâtre)
744	Publicité
746	Enquêtes et sécurité (on y trouve les entreprises de gardiennage)
7481	Activités photographiques
7484	Autres services aux entreprises (on y trouve la création de modèles pour le textile, l'habillement, les bijoux, les meubles et les objets de décoration ; les Imprésarios et agences de théâtre)

Section H - Horeca

5552	Traiteurs
------	-----------

Section I - Transports

633	Agences de voyage et tour operators
-----	-------------------------------------

Section O - services collectifs

9211	Production de films
9212	Distribution de films
922	Activités de radio et de télévision
9251	Gestion des bibliothèques et archives publiques mais données non disponibles pour Bruxelles
9252	Gestion des musées et du patrimoine culturel

Section D - Industrie manufacturière

3663	Autres activités manufacturières nda (on y trouve perruques, mannequins, attractions pour foires etc.....);
------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Section F - Construction

4531	Travaux d'installation électrique
4532	Travaux d'isolation
4542	Menuiserie
45421	Menuiserie en bois ou en matières plastiques
45422	Menuiserie métallique

Nous allons examiner les données statistiques en partant de l'analyse du « macro-secteur » NACE-BEL 92, « activités récréatives, culturelles et sportives », pour ensuite approfondir l'analyse du secteur « direct » 923 « Autres activités de spectacle et amusement ».

B. Cadre macroéconomique

Par tracer le « cadre macroéconomique » nous entendons tracer les grandes tendances qui caractérisent le secteur NACE-BEL 92 « activités récréatives, culturelles et sportives » et son sous-secteur NACE-BEL 923, « Autres activités de spectacle et amusement ». Les tableaux de synthèse dans les pages qui suivent devraient nous aider à cerner rapidement la situation du secteur. Effectivement, en un coup d'œil, les tableaux de la production et de l'emploi dans les secteurs qui nous intéressent nous apprennent les bonnes performances des entreprises et celles plus médiocres de l'emploi, notamment en Région bruxelloise. Examinons cela de plus près.

La production

Le secteur NACE-BEL 92 « activités récréatives, culturelles et sportives » a réalisé un chiffre d'affaires en 2007 d'à peu près 5 milliards et demi d'euros, dont 1,4 milliards (18%) réalisés par le seul sous-secteur NACE-BEL 923, « Autres activités de spectacle et amusement ». A Bruxelles le secteur NACE-BEL 92 « activités récréatives, culturelles et sportives » a réalisé en 2007 près de 2 milliards d'euros, dont 500 millions (25%) dans le sous-secteur NACE-BEL 923. Les entreprises sont légèrement plus nombreuses à Bruxelles qu'en moyenne pour les autres secteurs et elles affichent des résultats excellents. La valeur ajoutée dont les données s'arrêtent malheureusement en 2005 si on veut bénéficier de données désagrégées jusqu'au secteur NACE-BEL 923, connaît depuis 2000 une croissance remarquable par rapport à l'ensemble de l'économie, ce qui est confirmé par celle du chiffre d'affaires, pour lequel nous disposons de données plus complètes dans le temps, même si moins fidèles à la réalité³.

La progression des investissements est particulièrement marquée dans les secteurs qui nous intéressent, surtout à Bruxelles où le taux annuel moyen sur une période de 9 ans est de près de 14% pour le secteur « direct » NACE-BEL 923 « Autres activités de spectacle et divertissement ».

La dimension des entreprises dans les secteurs étudiés, mesurée en termes de nombre de travailleurs, est sensiblement inférieure à la dimension moyenne des entreprises de l'ensemble de l'économie, mais la dimension des entreprises bruxelloises est comparable à la moyenne nationale de ces secteurs.

Comme déjà mis en avant dans la pré-étude précédente, d'après les Comptes Nationaux, la part des « Institutions Sans But Lucratif »⁴ dans le secteur Nace-BEL 923 « Autres activités

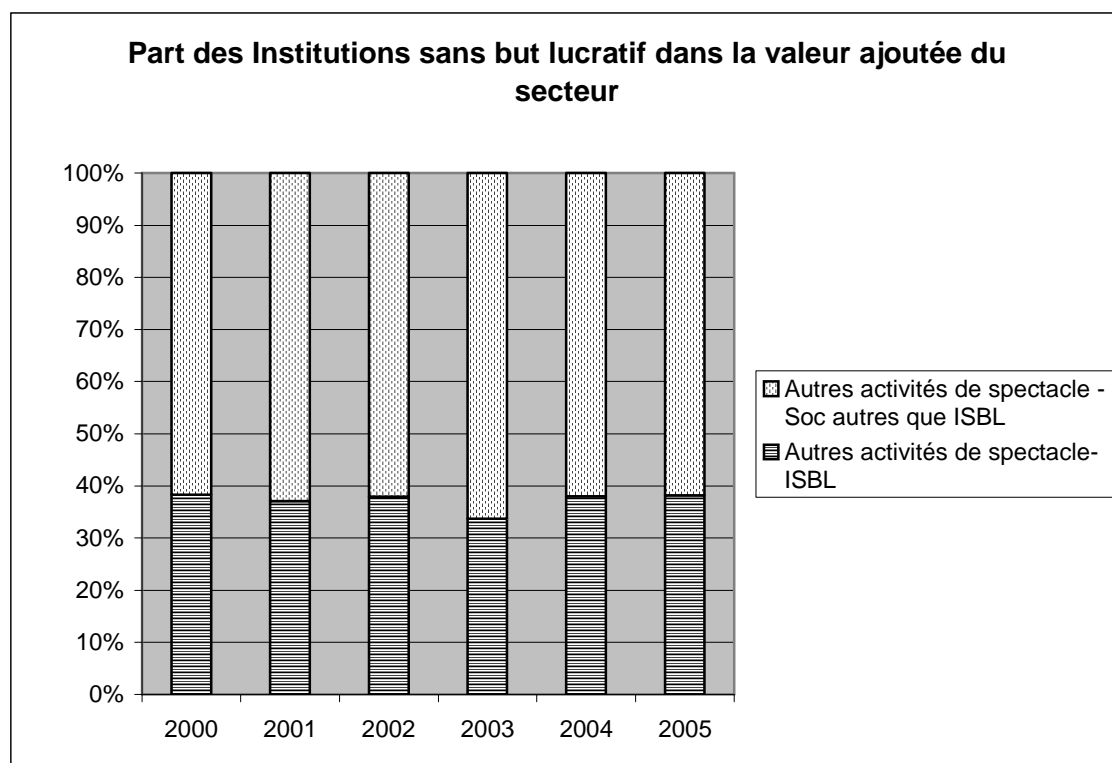
³ L'INS est en mesure de fournir les données des déclarants à la TVA pour l'année précédente, tandis que le calcul des assujettis à la TVA prend plus de retard. Or, c'est bien les données sur les assujettis et la valeur ajoutée qui sont le meilleur indicateur concernant les entreprises, car les déclarants à la TVA sont souvent très inférieurs en nombre (10 à 15%) aux assujettis (à cause des retards, des abandons d'activité, des débuts d'activité etc..).

⁴ La BNB utilise le terme de Institutions Sans But Lucratif pour désigner : les Organismes d'Intérêt Public, les asbl, les Fondations, les Unions Professionnelles, les Mutualités, les Sociétés à finalité sociale, les Organismes d'initiative privée à caractère public, les Associations d'assurance mutuelle.

de spectacle et d'amusement » est de 40% et a augmenté ces dernières années, ce qui explique sans doute la petite dimension des opérateurs du secteur.

Une étude de l'Union Francophone des Entreprises Non Marchandes chiffre à 8.256 les entreprises du non-marchand oeuvrant dans le secteur NACE-BEL 92, Culture Sports et Loisirs en décembre 2005, dont 1.934 à Bruxelles. Ces entreprises échappent aux statistiques des assujettis à la TVA, il faut donc considérer qu'à Bruxelles le nombre d'opérateurs du secteur « Activités récréatives, culturelles et sportives » est plutôt de l'ordre de 5.000 que de 3.000.

Le Centre d'Economie Sociale de l'ULG a estimé en 2002 la valeur ajoutée produite des opérateurs du non-marchand à 4.800.000€, ce qui représente presque la même « production » que la valeur ajoutée enregistrée par les entreprises assujetties à la TVA pour la même année, dans le secteur agrégé des « Services Collectifs Sociaux et Personnels » (Agrégation « O » du code Nace-Bel qui inclut entre autres le sous-agrégat 92, qui inclut à son tour le 923) et qui est chiffrée à 5.285.000 €



PRODUCTION

	Nombre d'entreprises assujetties à la TVA en 2005		Croissance de la VA à prix courants, moyenne 2000-2005	Croissance du Chiffre d'affaires. Taux annuel moyen sur la période 1999-2007		Croissance des investissements. Taux annuel moyen sur la période 1999-2007	
	Belgique	RBC (% par rapport à la Belgique)		Belgique	RBC	Belgique	RBC
Autres activités de spectacle et amusement NACE-BEL 923	12.364	1.481 (12%)	6,57%	8,56%	11,23%	7,11%	13,70%
« Activités récréatives, culturelles et sportives » NACE-BEL 92	26.078	3.268 (12,53%)	2,52%	7,50%	6,64%	7,96%	4,81%
Economie Globale	710.252	75.836 (10,7%)	3,75%	7,67%	9,91%	4,25%	4,31%

Sources : INS et Comptes Nationaux par la BNB

Dimension des entreprises : pourcentage du nombre d'entreprises par classe de dimension

2007	0 travailleurs		1 à 4 travailleurs		5 à 9 travailleurs		Plus de 9 travailleurs	
	Belgique	RBC	Belgique	RBC	Belgique	RBC	Belgique	RBC
Autres activités de spectacle et amusement NACE-BEL 923	87,18%	81,54%	10,71%	14,82%	0,98%	1,66%	1,11%	1,74%
« Activités récréatives, culturelles et sportives » NACE-BEL 92	80,83%	75,59%	14,66%	17,04%	2,06%	3,30%	2,45%	3,83%
Economie Globale	67,84%	68,09%	23,37%	22,80%	4,20%	4,01%	4,59%	5,10%

Sources : INS - Déclarations à la TVA

Secteur non-marchand

2005	Nombre d'entreprises		Bénévoles équivalents temps plein	
	Belgique	RBC (% par rapport à la Belgique)	Belgique	RBC
Autres activités de spectacle et amusement NACE-BEL Art Dramatique et Musique 9231 et Gestion de salles de spectacle 9232	1.636	465 (28,4%)	nd	nd
« Activités récréatives, culturelles et sportives » NACE-BEL 92	8.256	1.934 (23,4%)	53.128	nd
Economie Globale	258.475	32.934 (12,7%)	76.259	nd

Source : Union Francophone des Entreprises Non-Marchandes

La « Santé » du secteur

Vu la présence du « non-marchand » dans le secteur, les entreprises du secteur sont effectivement peu nombreuses dans les données de la Centrale des Bilans de la Banque Nationale de Belgique, qui reprend seulement les entreprises de certaines dimensions, celles qui sont tenues à présenter un bilan chaque année. Ces données sont toutefois utiles pour se faire une idée de la santé du secteur.

La Centrale des bilans de la BNB⁵ fournit en 2007 des données détaillées pour 322.611 entreprises au sens large (317.031 entreprises et 5.580 associations), cet échantillon couvre à peu près 45% des opérateurs économiques et la quasi-totalité des entreprises si on le rapporte aux chiffres des assujettis à la TVA de l'INS. On peut donc considérer que les chiffres fournis par la Centrale des Bilans nous permettent de cerner la réalité des moyennes et grandes entreprises, même si en regard du secteur qui nous intéresse cela ne représente que 10% des acteurs économiques du secteur, ces derniers étant les plus importants quant au chiffre d'affaires et au nombre de travailleurs⁶.

Le tableau suivant fournit le calcul de quelques ratios, ou indicateurs, qui permettent de se faire une idée quant à la situation financière du secteur par rapport à celle de l'ensemble des entreprises de l'économie et partant de là quant aux performances et à la vulnérabilité/solidité des entreprises par rapport aux changements de l'environnement économique.

De par les ratios des conditions d'exploitation, au groupe A. de ratios du tableau, il est indéniable que les entreprises du secteur ont des performances supérieures par rapport à la moyenne : elles créent plus de valeur ajoutée (notamment les associations) que les autres entreprises de l'économie belge, et cette valeur ajoutée par rapport à la valeur du travail et des immobilisations (infrastructures et équipements) est plus importante. Par contre, moins de valeur ajoutée est utilisée à de nouveaux investissements (groupe D.) par rapport aux autres secteurs de l'économie. On remarquera aussi le poids très faible des charges financières par rapport à la création de valeur ajoutée. La rentabilité (groupe B.) est excellente pour les entreprises du secteur, mais faible pour les associations. Le point faible du secteur se trouve dans la solvabilité (groupe C.) des entreprises qui ont moins de capitaux propres et de trésorerie pour faire face aux échéances de paiement; par contre les associations du secteur s'en sortent plutôt mieux que les entreprises du reste de l'économie, mais rappelons qu'il ne s'agit ici que d'un très petit échantillon des associations opérant dans le secteur.

⁵ La Centrale des Bilans de la BNB centralise les bilans des entreprises belges, ce qui lui permet de fournir des données détaillées pour toutes les entreprises et associations belges tenues à clôturer leurs comptes annuels, sauf pour les personnes physiques et les petites associations qui sont tenues à la comptabilité simplifiée, donc moins de cinq travailleurs ; max. 250.000 € de recettes ; max. 1 million de bilan. On peut déroger à l'un seul de ces critères, sinon on doit passer au régime comptable complet.

⁶ Les entreprises des secteurs qui nous intéressent, agrégés pour ce qui correspond au secteur NACE-BEL 92 plus l'Édition, se chiffrent à environ 3.500, contre les 35.000 environ en Belgique comprenant l'édition, qui représente un peu plus de 8.000 entreprises.

Santé du secteur – ratios financiers à partir des bilans présentés à la BNB

Code et Dénomination du ratio défini par la BNB	Signification du ratio dans l'analyse économique	Secteur Nace-BEL 92, Activités récréatives culturelles et sportives + Edition		Economie globale
		Associations	Entreprises	Entreprises
A. Conditions d'Exploitation				
3. Taux de VA (ventes de biens et services-Subsides- coûts marchandises - coûts services/ventes B&S-subsides)	Performances : capacité de création de revenus	171,10	40,20	20,00
4. VA/personne occupée (€)		32.569,77	118.546,00	84.360,00
5. VA/ immobilisations	Performances: rentabilité des facteurs de production	157,76	57,60	40,70
6.Frais de personnel / Valeur ajoutée		135,29	45,10	58,50
8.Charges financières / Valeur ajoutée	Performances: poids des charges par rapport à la création de revenu	3,49	5,30	25,20
B.Rentabilité				
9. Rentabilité Nette des K propres après impôts. (Bénéfices-pertes de l'exercice sur capitaux propres)	Développement : Capacité de l'entreprise d'évoluer de façon indépendante	2,73	29,10	9,20
C.Structure financière				
14.Liquidité au sens strict (Créances à très court terme (un an max) + trésorerie sur dettes à très court terme)	Solidité financière : capacité d'honorer ses engagements à court terme	2,77	0,97	1,17
19. Capitaux propres / Ens. des moyens d'action (total du bilan)	Solidité financière : solvabilité et indépendance	66,38	29,40	53,00
D.Investissements				
20.Acquisitions d'immobilisations corporelles /Valeur Ajoutée	Développement : effort d'investissement	21,76	23,20	27,70

Emploi

Le tableau suivant nous renseigne en un coup d'œil sur la situation de l'emploi dans le secteur qui nous intéresse. Le secteur « direct », « Autres activités de spectacle et d'amusement » (NACE-BEL 923) et plus globalement le secteur NACE-BEL 92 « Activités récréatives culturelles et sportives » offrent à Bruxelles plus de travail que d'autres secteurs, puisque plus d'un quart des salariés du secteur et plus de 10% des indépendants se concentrent à Bruxelles alors que tous secteurs confondus, celle-ci n'offre qu'un petit 17% de travail aux salariés et 9% aux indépendants. Mais le taux de croissance de ces emplois est plutôt un taux de décroissance à Bruxelles, en ce qui concerne les salariés ! Une première analyse des données plus agrégées des comptes nationaux en février nous avait livré une très bonne évolution de l'emploi salarié entre 2000 et 2005 ou 2007. Mais les chiffres plus précis de l'ONSS, s'ils confirment une croissance d'environ 7% de l'emploi salarié en Belgique, tous secteurs confondus de 2002 à 2007, ils ne donnent qu'une croissance légèrement supérieure à 3% pour les secteurs NACE-BEL 92 et NACE-BEL 93 pour la Belgique et une décroissance pour les deux niveaux d'agrégation, jusqu'à – 5% dans la Région de Bruxelles Capitale.

En examinant les chiffres, on se rend compte que la croissance de l'emploi a été très forte dans les secteurs qui nous intéressent jusqu'en 2004, ensuite, le déclin, en particulier à Bruxelles. Cette décroissance correspond bien, comme on le verra plus loin, à la situation des entreprises dans le secteur direct, qui subit un déclin dans la Région Bruxelloise après 2004.

Emploi

	Emploi salarié : ONSS et ONSSAPL 2007		Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié 2003-2007		Emploi Indépendant** 2007		Taux de croissance annuel moyen de l'emploi indépendant 2003-2007	
	Belgique (% par rapport au total) 2007	RBC (% par rapport à la Belgique) 2007	Belgique	RBC	Belgique (% par rapport au total)	RBC (% par rapport à la Belgique)	Belgique	RBC
	Autres activités de spectacle et amusement NACE-BEL 923	13.554 (0,36%)	3.568 (26,32%)	0,67%	-0,86%	20.342 (2,25%)	2.119 (10,42%)	3,15%
« Activités récréatives, culturelles et sportives » NACE-BEL 92	60.318 (1,61%) (2007)	16.276 (27%)	0,68%	-0,72%	26.444 (2,92%)	3.423 (12,94%)	3,43%	0,11%
Economie Globale	3.739.760 (100%)	620.913 (16,6%)	1,37%	0,61%	904.944 (100%)	79.832 (8,82%)	2,65%	3,61%

Sources : INASTI ; ONSS

** : la classification des secteurs d'activités des indépendants diffère de celle de l'ONSS

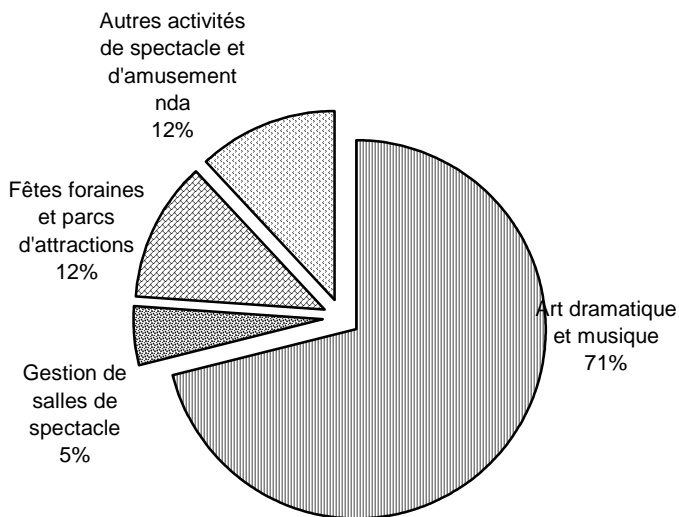
En synthèse, nous relevons que le secteur non-marchand est fort présent dans les activités récréatives, culturelles et sportives et que ce secteur enregistre de bonnes performances, tant au niveau de la croissance économique globale qu'au niveau des performances des entreprises plus importantes. Par contre, l'emploi ne se porte pas bien, surtout l'emploi salarié et surtout à Bruxelles. Il y aurait peut-être une transformation de certains postes en emplois indépendants, puisque ceux-ci se portent mieux, même si à Bruxelles leur taux de croissance n'est vraiment pas extraordinaire.

III. Le secteur « direct » : structure et évolution

A. Nombre d'entreprises, chiffre d'affaires et investissements par activité économique

En nous référant aux dernières données disponibles de 2007, la part la plus importante dans le secteur « direct » défini ci-dessus est sans doute celle de l'Art Dramatique et de la Musique, donc celui des artistes indépendants, de la production de spectacles par des ensembles artistiques, ainsi que par les services annexes à l'art dramatique et à la musique. Dans l'ensemble du secteur direct choisi, l'Art Dramatique et la Musique représente 71% des entreprises et indépendants soumis à la TVA et 70% du chiffre d'affaires. En Région bruxelloise ce score s'améliore avec 79% des entreprises et indépendants et 84% du chiffre d'affaires.

Répartition du nombre de déclarants TVA pour le secteur économique NACE 923 en Belgique en 2007

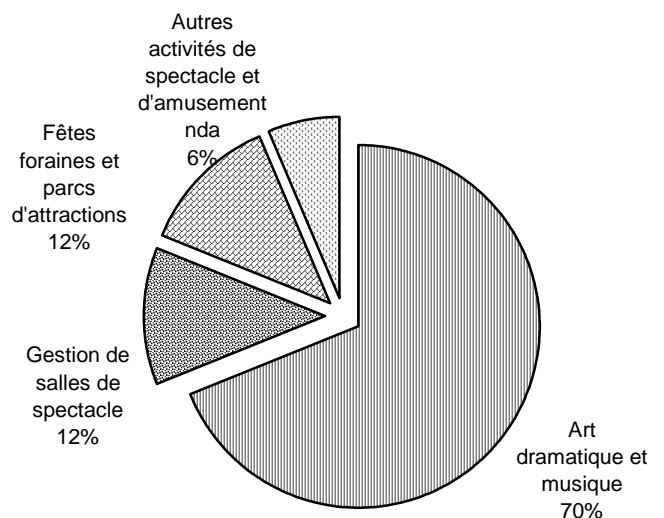


Source : INS

d'attraction dont l'activité est basée sur les infrastructures, demandent plus d'investissements.

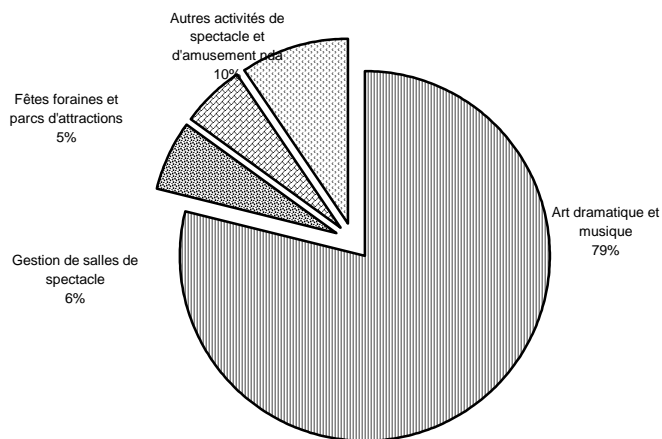
Il est intéressant de noter que la part des investissements de l'« Art dramatique et musique » est beaucoup moins importante que celle de son chiffre d'affaires, par contre la gestion des salles de spectacles et naturellement les fêtes foraines et parcs

Répartition du chiffre d'affaires déclaré à la TVA pour certains secteurs économiques en Belgique en 2007



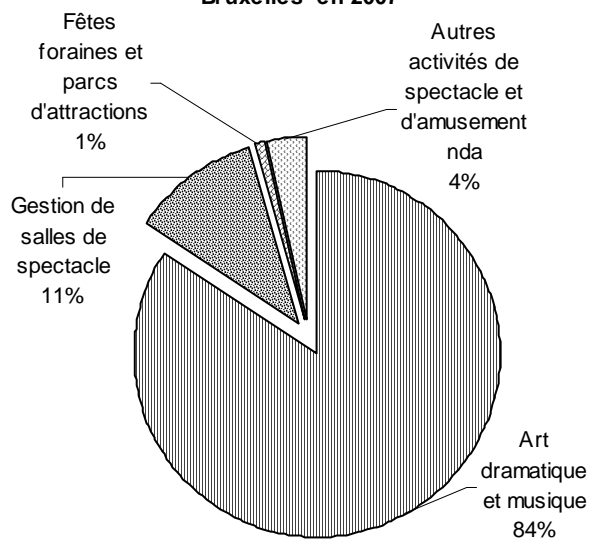
Source : INS

Répartition du nombre de déclarants TVA pour le secteur économique NACE 923 à Bruxelles en 2007



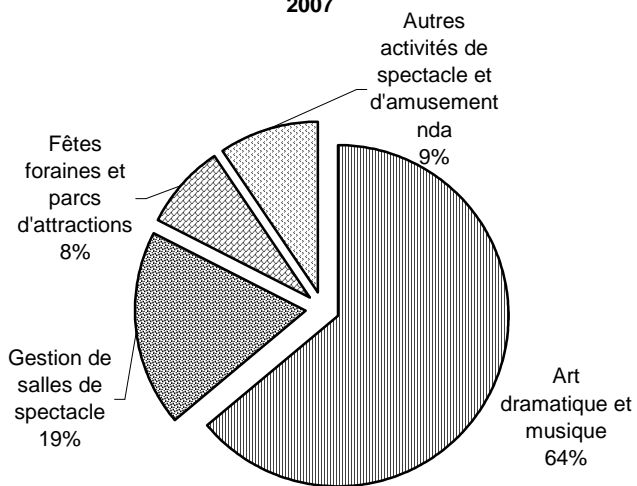
Source : INS

Répartition du chiffre d'affaires déclaré à la TVA pour certains secteurs économiques à Bruxelles en 2007



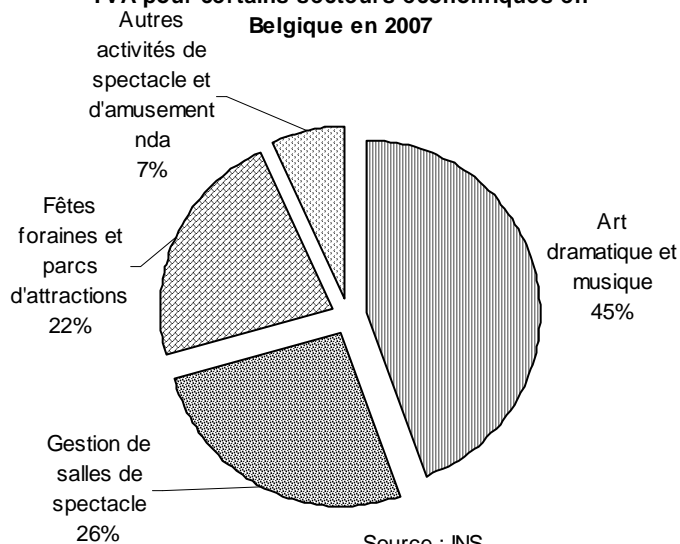
Source : INS

Répartition des investissements déclarés à la TVA pour certains secteurs économiques à Bruxelles en 2007



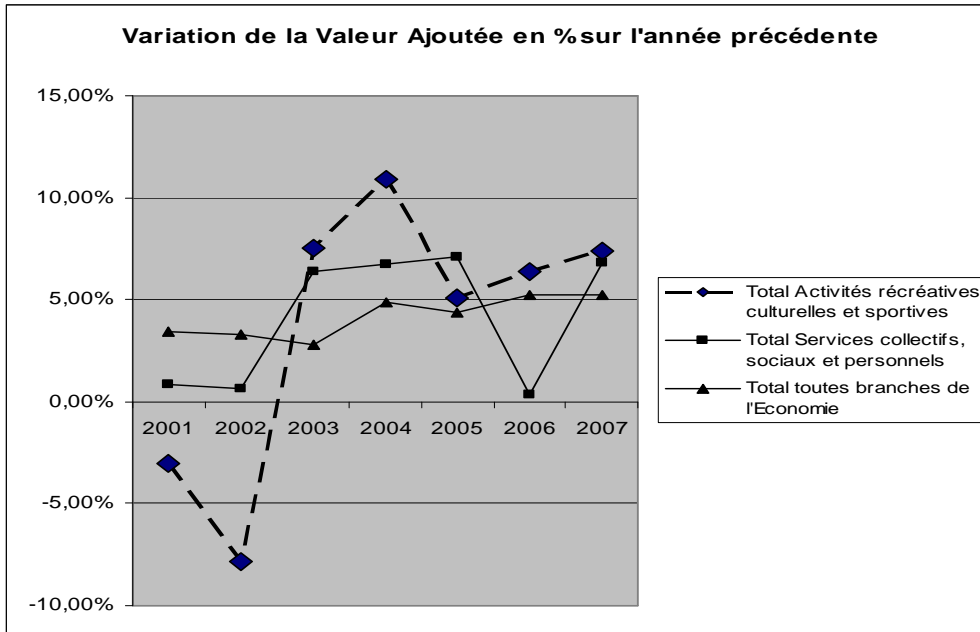
Source : INS

Répartition des investissements déclarés à la TVA pour certains secteurs économiques en Belgique en 2007

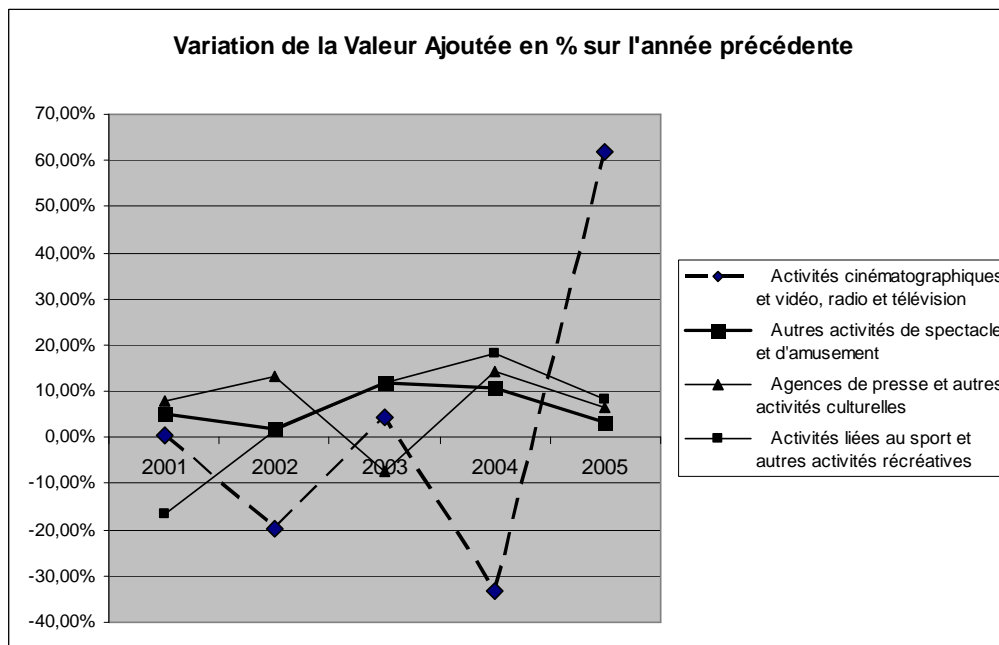


Source : INS

Lors de la « pré-étude » de ce mois de février, nous avons vu que l'ensemble des activités récréatives, culturelles et sportives, code NACE-BEL 92⁷ présente un taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur très élastique⁸ par rapport aux taux de croissance de l'ensemble de l'économie. Au sein de cet ensemble le taux de croissance le plus intéressant est justement celui du « secteur direct », code NACE-BEL 923, « Autres activités de spectacle et amusement », voir les graphiques ci-dessous sur la valeur ajoutée en Belgique :



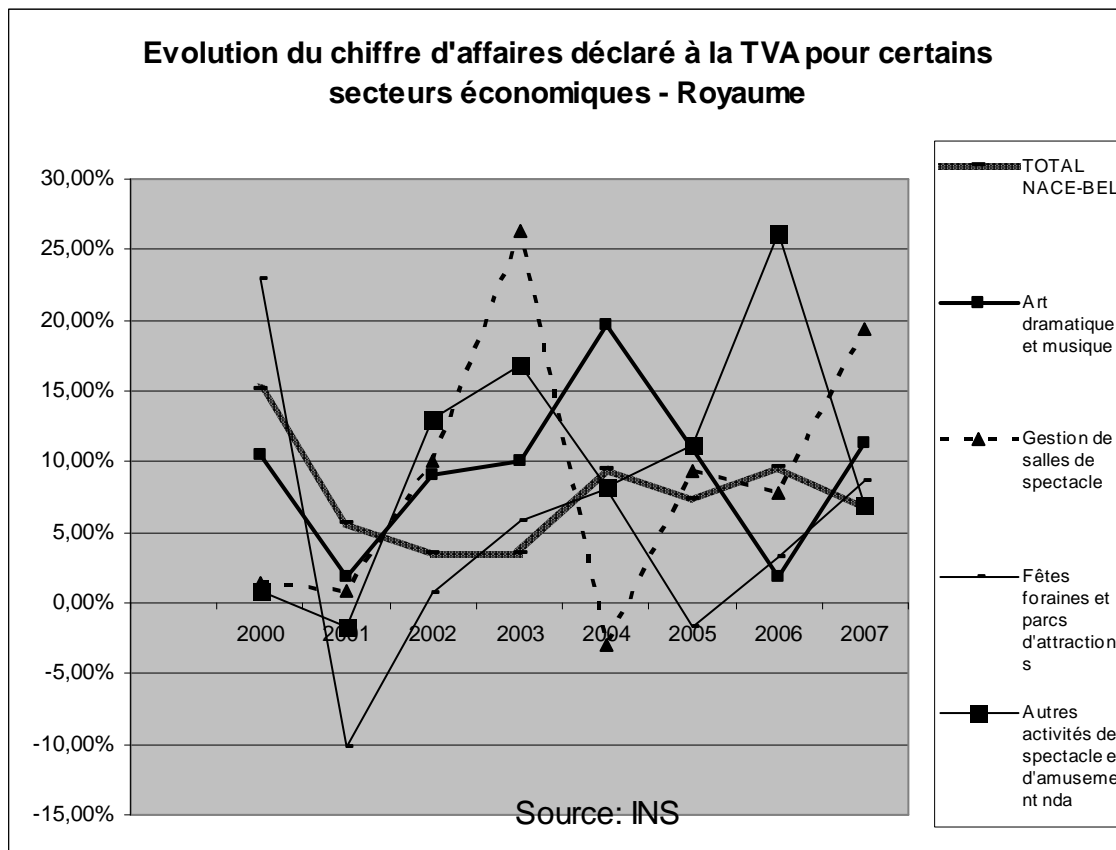
(Source : Calculs BF sur les chiffres des Comptes Nationaux)



⁷ Le code NACE-BEL reste inchangé pour l'ensemble de l'activité 92 depuis 1993.

⁸ Donc, en cas de ralentissement de l'économie (2000-2002), il « plonge », jusqu'à la récession ; par contre, en cas de reprise (2003-2004), la croissance de ce secteur particulier est plus soutenue

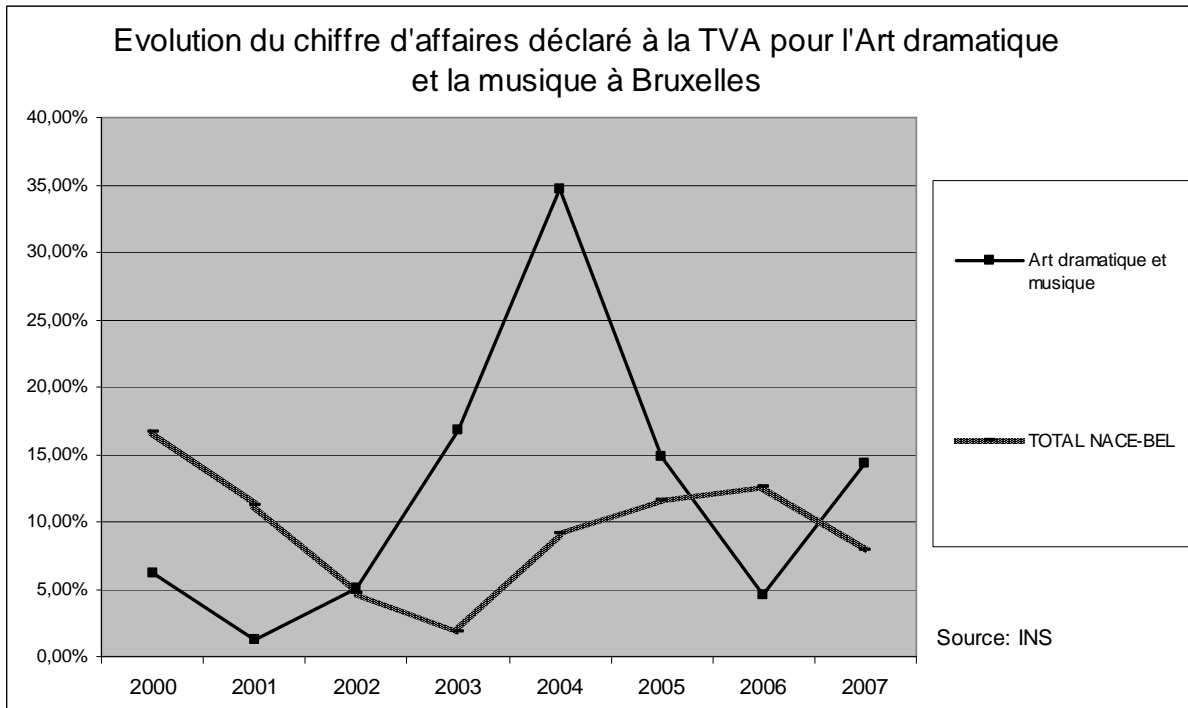
A défaut de valeur ajoutée, l'évolution du chiffre d'affaires du « secteur direct » en désagrégé jusqu'en 2007 est reproduite ci-dessous :



En 2000, le taux de croissance du chiffre d'affaires par rapport à 1999 de toutes les activités qui nous intéressent était inférieur à celui de l'économie globale (trait plus épais), sauf pour ce qui est des fêtes foraines et parcs d'attraction. Celui-ci d'ailleurs chute brutalement en 2001 et ne parviendra pratiquement plus à se stabiliser et à revenir au niveau moyen de l'économie nationale.

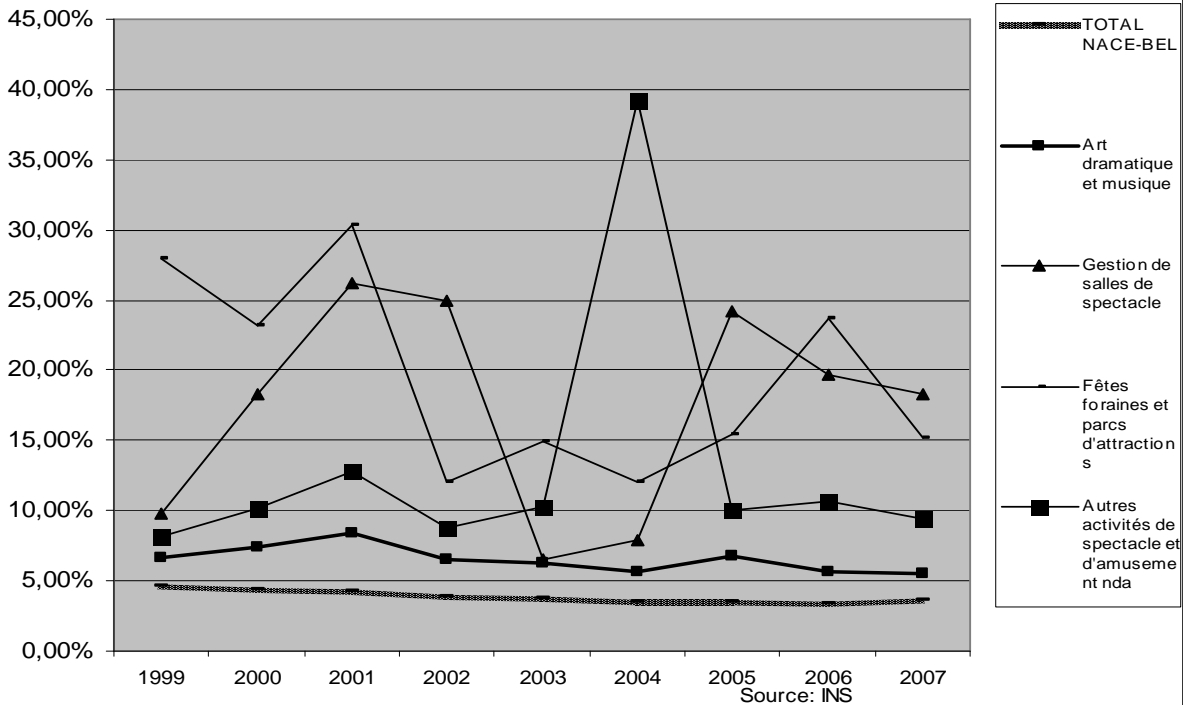
L'« Art dramatique et musique », qui est peut-être l'ensemble d'activités qui nous intéresse le plus (voir la description du secteur en début de chapitre) présente des taux de croissance très intéressants, souvent largement supérieurs à ceux de l'Economie, tout au long de la période. Il semble réagir plutôt directement aux variations du taux de croissance de l'Economie, sauf en 2006 et 2007 où l'on remarque un décalage de un an par rapport à la tendance générale. Le secteur « Autres activités etc » (cirque, école de danse, etc) présente aussi depuis 2002 un taux de croissance largement au-dessus de la moyenne. De même, on remarquera que le taux de croissance annuel du chiffre d'affaires de la gestion des salles de spectacle (pointillé à petits triangles) va à contre-courant de celui de l'ensemble de l'économie : il semble refléter la tendance de l'économie avec un à trois ans de retard. Ça paraîtrait logique, quand on sait que la programmation des spectacles se fait longtemps à l'avance et que ceux-ci sont en partie dépendants des subsides qui sont adaptés avec retard par rapport aux tendances de l'Economie. Au niveau de la Région bruxelloise, pour laquelle nous n'avons pas de données pour toutes les activités 923 sur la totalité de la période, notons que la croissance de l'« Art dramatique et

musique », mesurée en termes de chiffre d'affaires, suit exactement la même tendance que pour l'ensemble du Royaume, mais en plus amplifié : tout comme l'ensemble de l'économie à Bruxelles enregistre des taux de croissance et de déclin plus forts que ceux de l'économie nationale, l'activité de l' « Art dramatique et de la musique » varie aussi de façon plus ample.

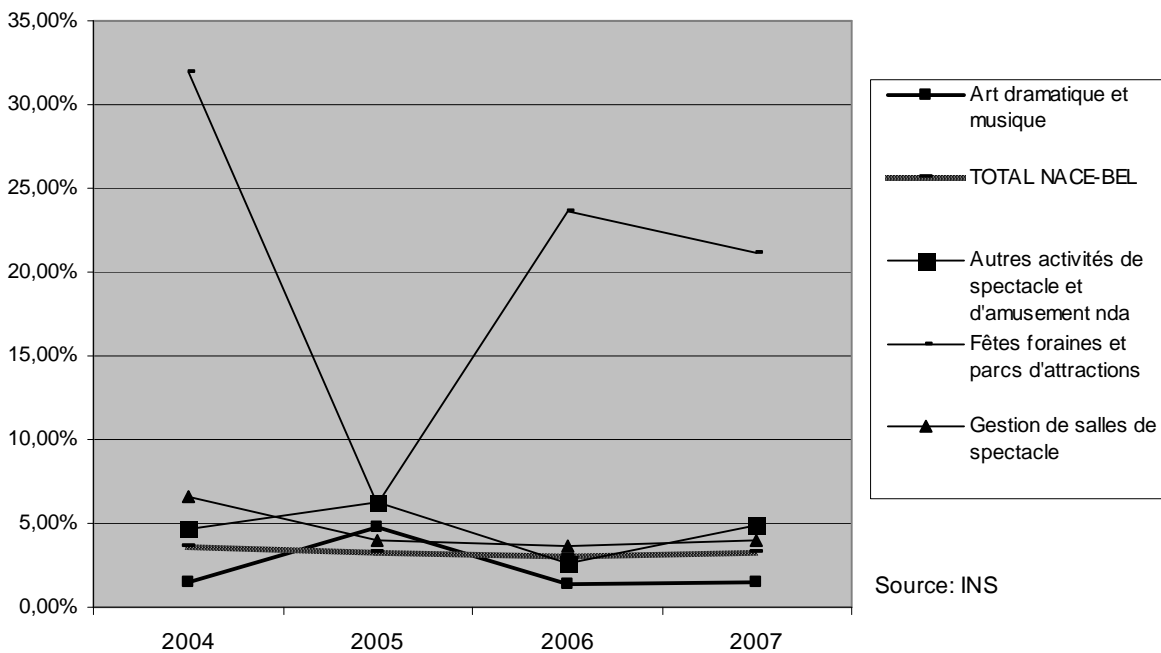


Notons aussi que ces dernières années l'évolution positive des activités étudiées a été soutenue par une forte politique d'investissements, beaucoup plus marquée que celle de l'ensemble de l'économie, moins pour l'Art dramatique et la musique que pour les autres activités. Cette tendance est cependant beaucoup moins marquée à Bruxelles :

Evolution du ratio investissements/chiffre d'affaires pour certains secteurs économiques - Royaume



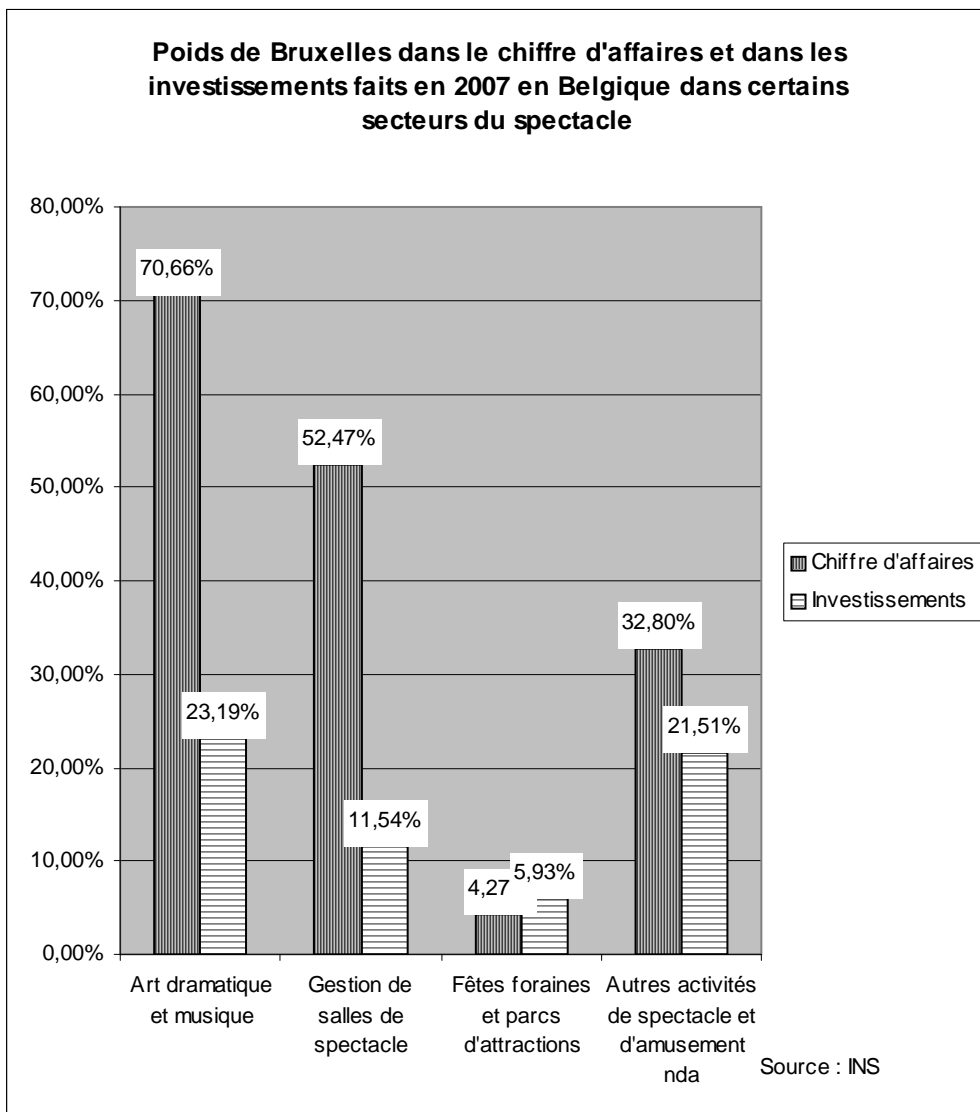
Evolution du ratio investissements/chiffre d'affaires dans le secteur NACE-BEL 923 à Bruxelles



La concentration des entreprises du spectacle à Bruxelles

Dans l'ensemble des activités économiques, la RBC présente en 2007 environ 12% des déclarants à la TVA⁹ en Belgique, mais produit 28,5% du chiffre d'affaires et 26% des investissements.

Dans le cas du secteur direct établi, le pourcentage d'opérateurs est supérieur à 20%, sauf



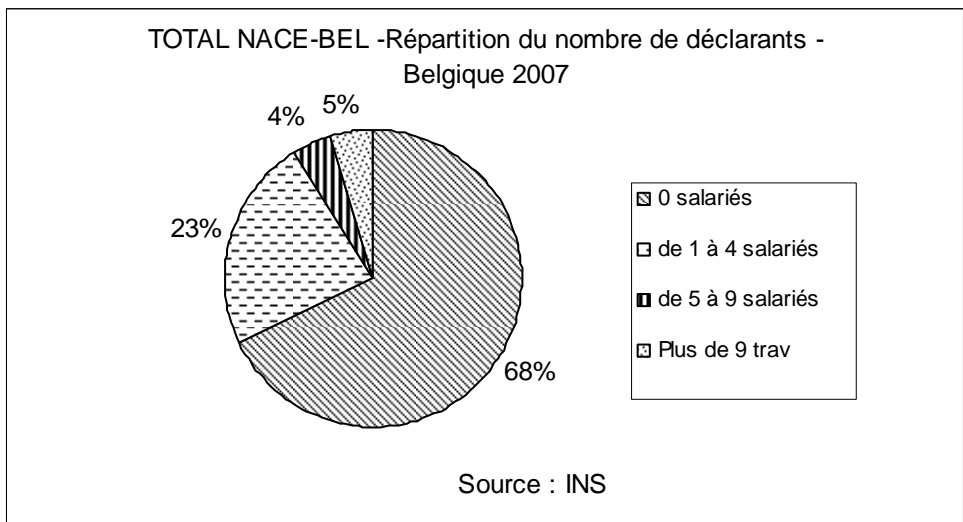
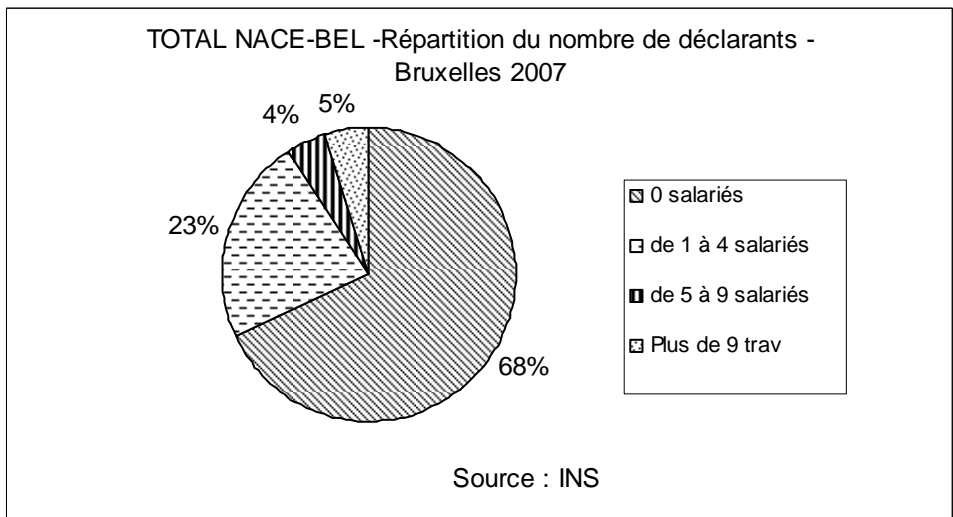
logiquement dans le cas des forains et parcs d'attraction, mais ce qui est intéressant c'est que la RBC réalise des scores très élevés en termes de chiffre d'affaires, souvent au-delà de 50% du chiffre d'affaires réalisé dans le Royaume, jusqu'à 70% dans le secteur très consistant de l'Art Dramatique et de la Musique, mais qu'au niveau des investissements elle se situe toujours en deçà de son chiffre d'affaires, n'atteignant

même pas le niveau moyen des 26%, et ce pour aucun des secteurs concernés.

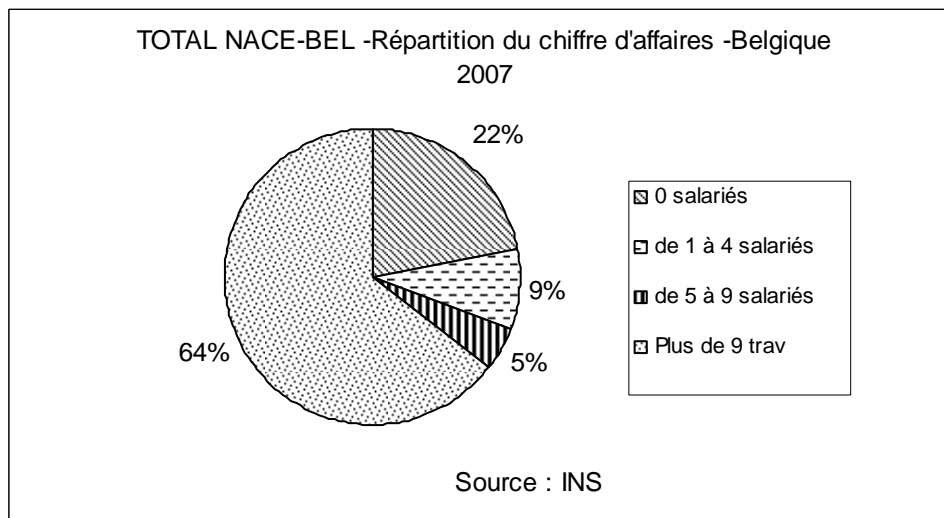
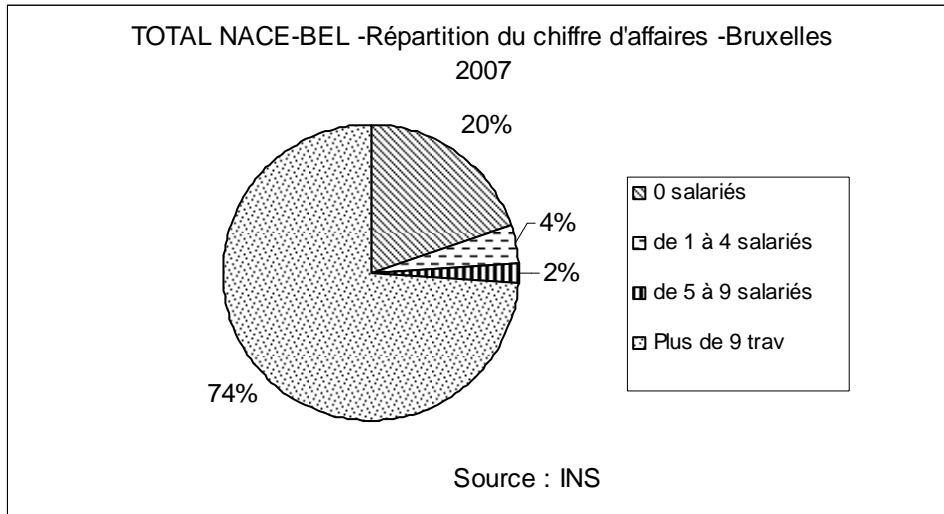
⁹ En raison de la réglementation fiscale, certains assujettis ne sont pas tenus au dépôt d'une déclaration à la TVA. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que certaines activités ne sont pas soumises à TVA, et que dès lors la statistique TVA n'est pas pertinente pour les étudier.

La dimension des entreprises

En 2007, la répartition des déclarants à la TVA par nombre de salariés à Bruxelles reflète identiquement celle pour l'ensemble du Royaume, ce qui signifie que la taille des entreprises à Bruxelles est comparable à celle de l'ensemble du Royaume.

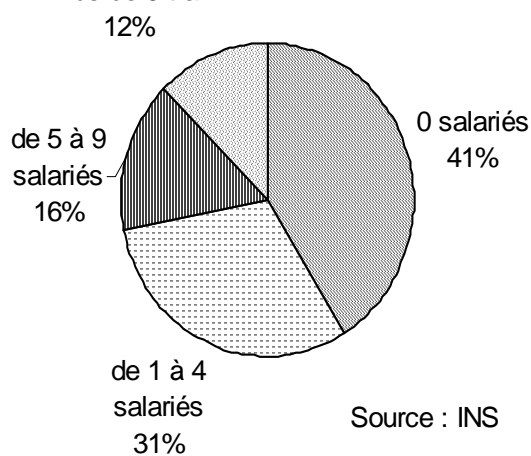


Par contre, l'économie bruxelloise est plus dépendante des moyennes et grandes entreprises (au-delà de 10 salariés), que l'ensemble de l'économie nationale, puisque le chiffre d'affaires réalisé à Bruxelles par les entreprises de 10 travailleurs ou plus est de 74%, contre 64% pour l'ensemble du pays :

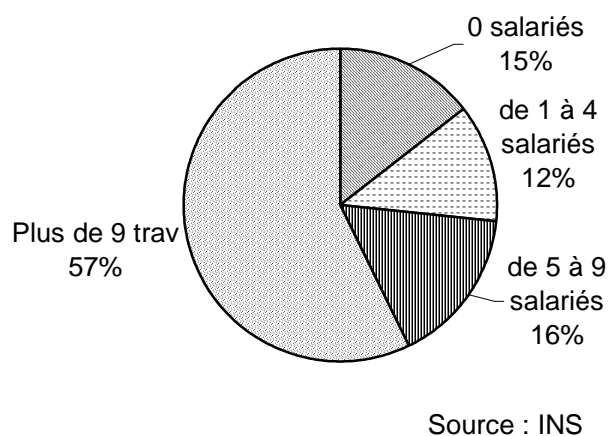


Dans le cas des activités qui nous intéressent, le chiffre d'affaires est réalisé, sans surprises, par une proportion plus grande d'indépendants et de petites entreprises ; à noter la part importante des entreprises de 1 à 4 salariés et celle des grandes entreprises (plus de 9 travailleurs) à Bruxelles, dans l'activité « Art Dramatique et Musique » :

Art dramatique et musique -Répartition du chiffre d'affaires -
Belgique 2007

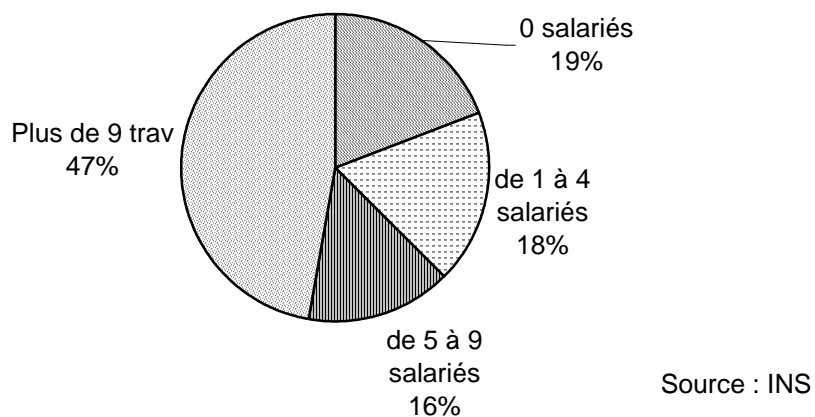


Art dramatique et musique -Répartition du chiffre d'affaires -
Bruxelles 2007

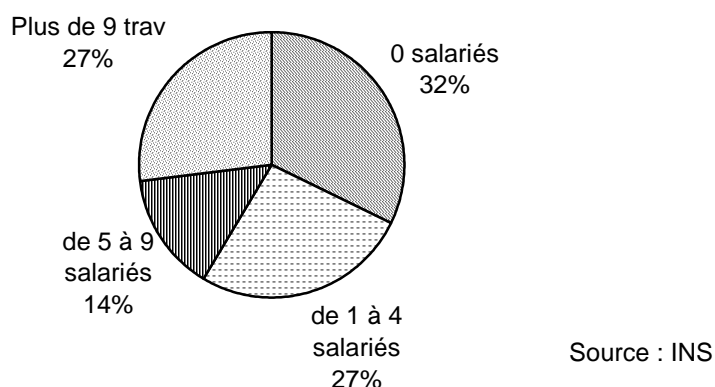


Par contre, en ce qui concerne la gestion de salles de spectacle, ce sont les indépendants qui réalisent un tiers du chiffre d'affaires, tandis que les structures de plus de 9 travailleurs ont étonnement moins de poids.

Gestion de salles de spectacle -Répartition du chiffre d'affaires -
Belgique 2007



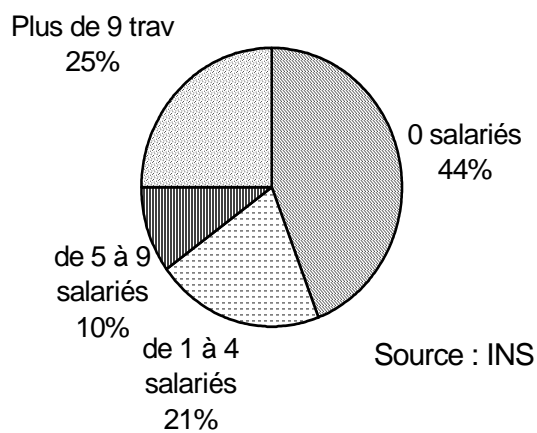
Gestion de salles de spectacle -Répartition du chiffre d'affaires -
Bruxelles 2007



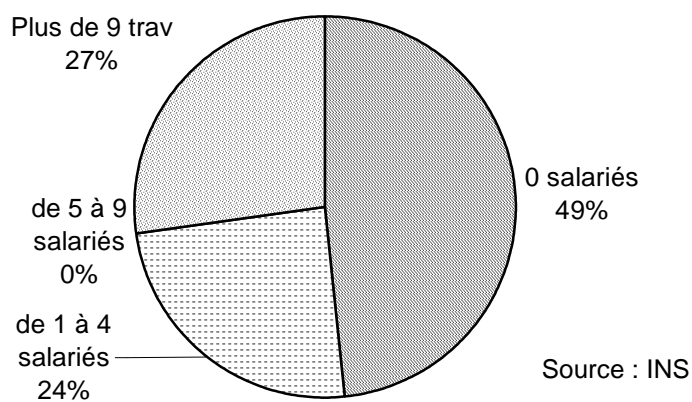
Les investissements sont réalisés par les indépendants

Il est frappant de constater que tant dans la gestion des salles de spectacle que dans l'Art Dramatique et la Musique où les indépendants (ou sociétés unipersonnelles) réalisent seulement 15% du chiffre d'affaires à Bruxelles, ce sont eux qui assurent de 40% à 50% de l'investissement du secteur, beaucoup plus que les structures de plus de 9 travailleurs !

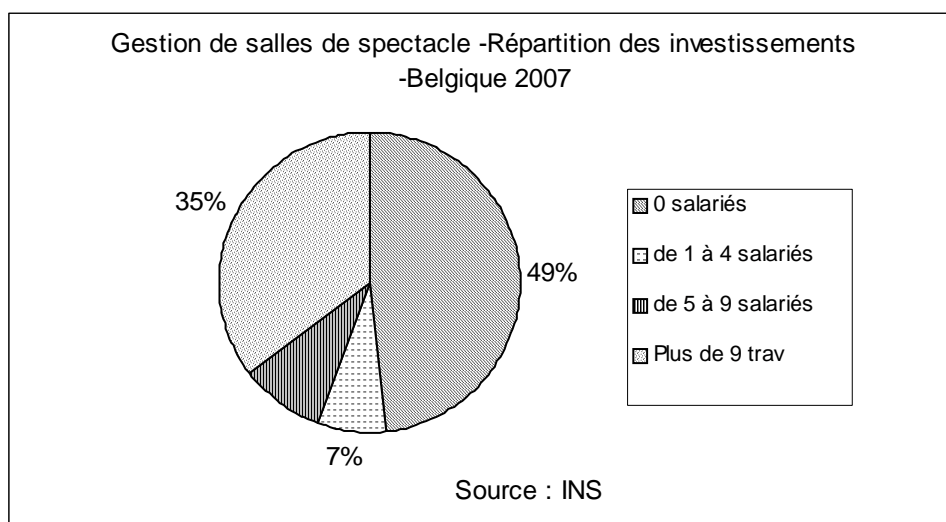
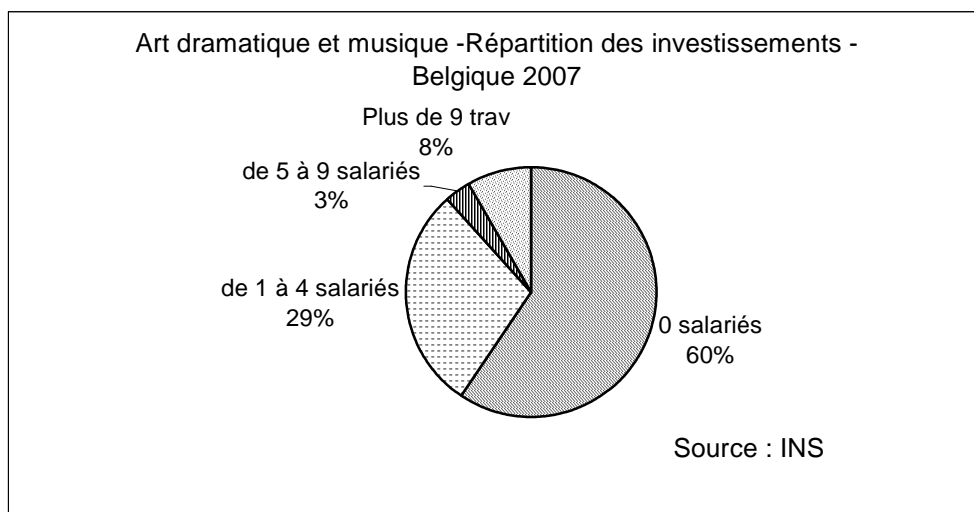
Art dramatique et musique -Répartition des investissements -
Bruxelles 2007



Gestion de salles de spectacle -Répartition des investissements -
Bruxelles 2007



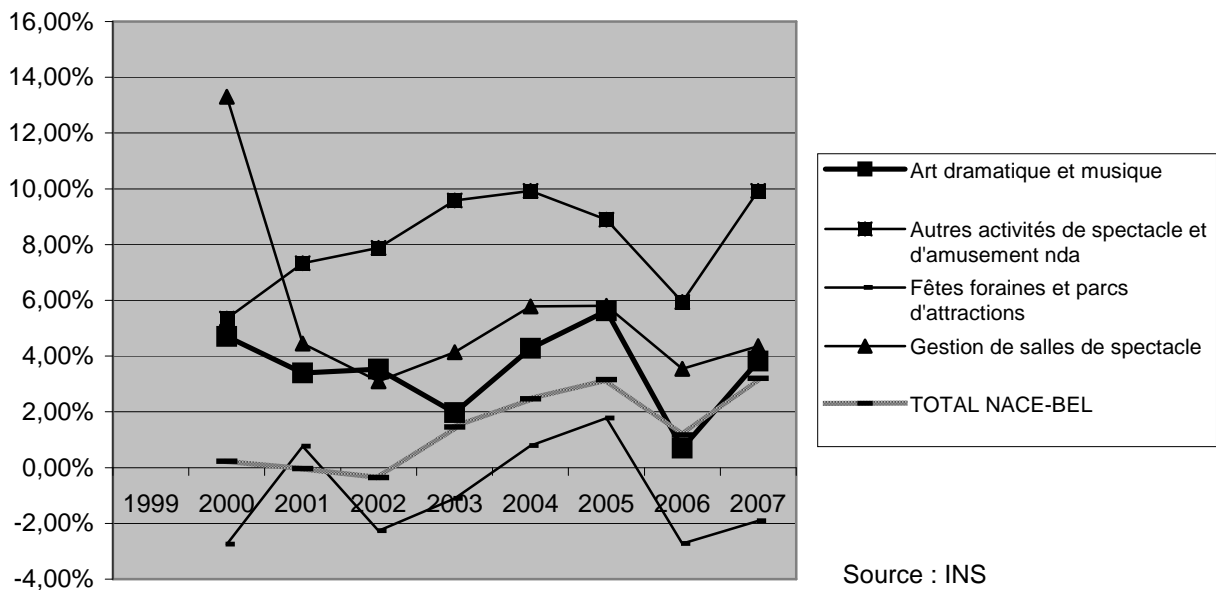
Ce même phénomène se reproduit dans l'ensemble du Pays et est même plus accentué dans le cas de l'Art Dramatique et de la Musique :



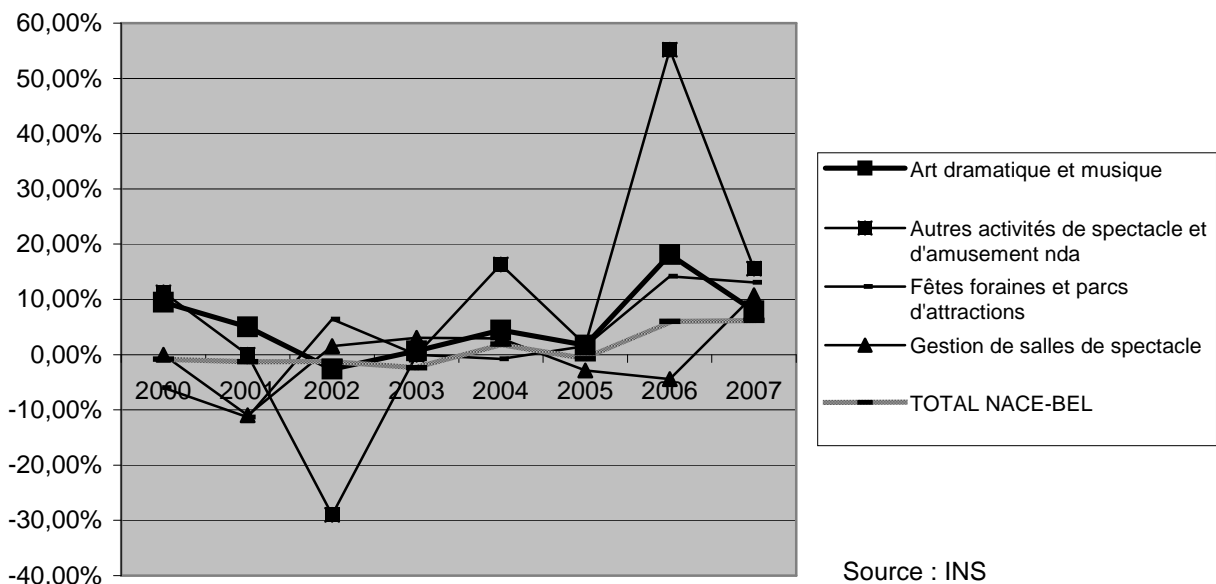
L'heure est à la petite entreprise

Le secteur NACE-BEL 923, tout comme l'économie globale, connaît des taux annuels d'accroissement importants quand il s'agit des entreprises de 1 à 4 travailleurs, tandis que le nombre d'entreprises au-delà de 4 travailleurs n'évolue pratiquement pas sur la période et a même tendance à être négatif pour les entreprises de 5 à 9 travailleurs. Les dimensions des entreprises n'ont donc pas tendance à augmenter, que ce soit pour l'ensemble de l'Economie ou pour le secteur qui nous intéresse. Notons que les parcs d'attraction font exception, vu que quelques nouveaux parcs ont été inaugurés pendant la période, comme par ex. le « Plopsa Indoor Hasselt » à Noël 2005.

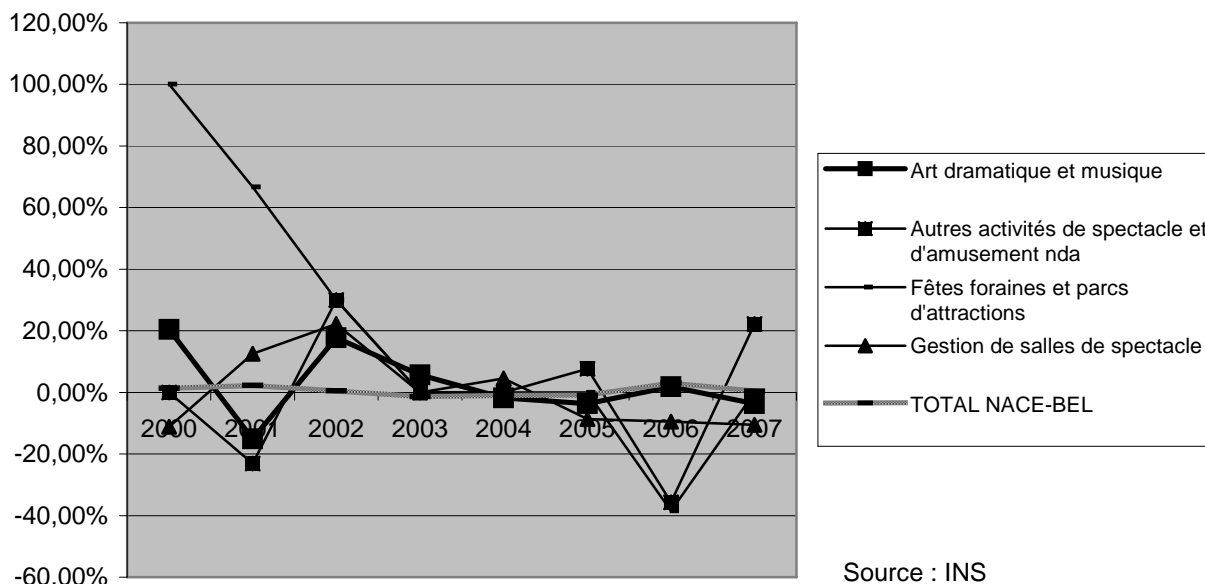
Evolution des indépendants dans le secteur économique NACE 923 en Belgique



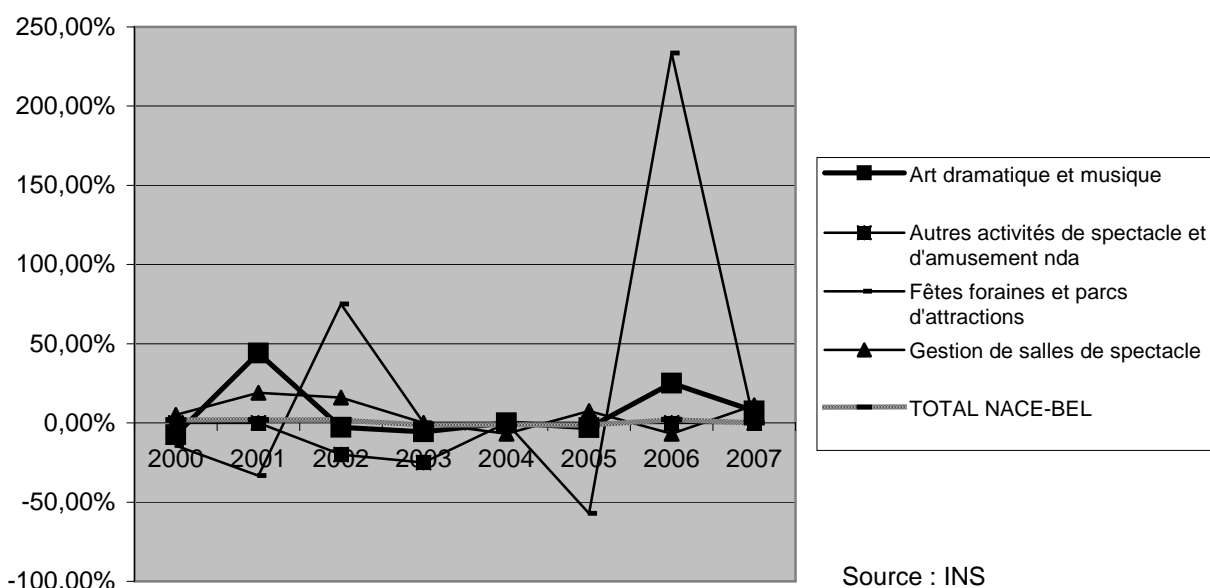
Evolution des entreprises de 4 travailleurs maximum dans le secteur économique NACE 923 en Belgique



Evolution des entreprises ayant entre 5 et 9 travailleurs dans le secteur économique NACE 923 en Belgique

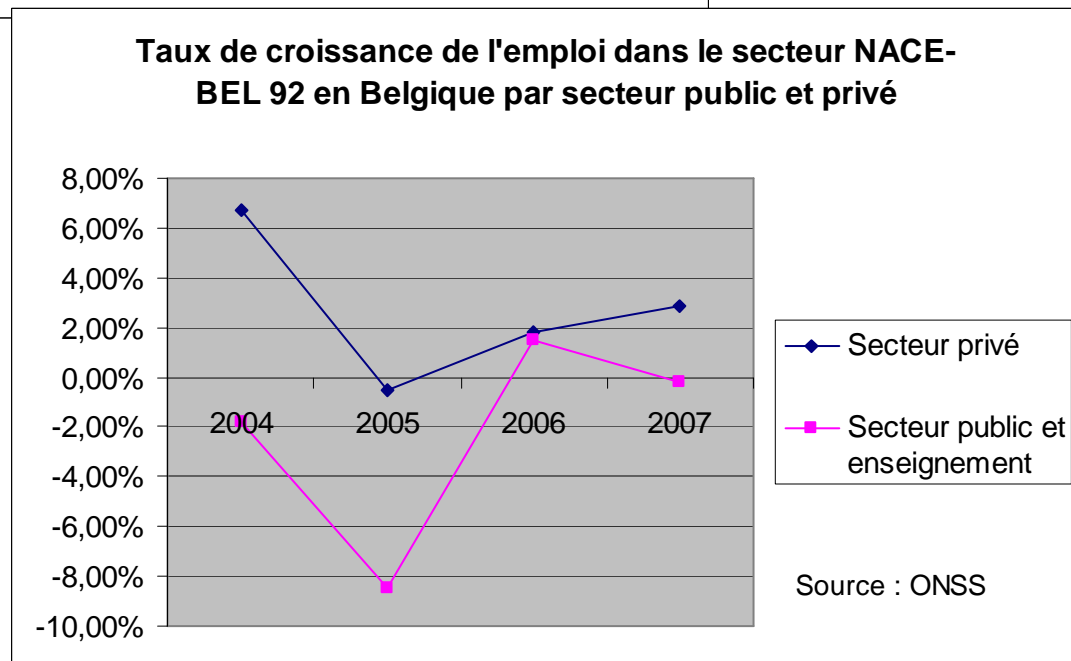
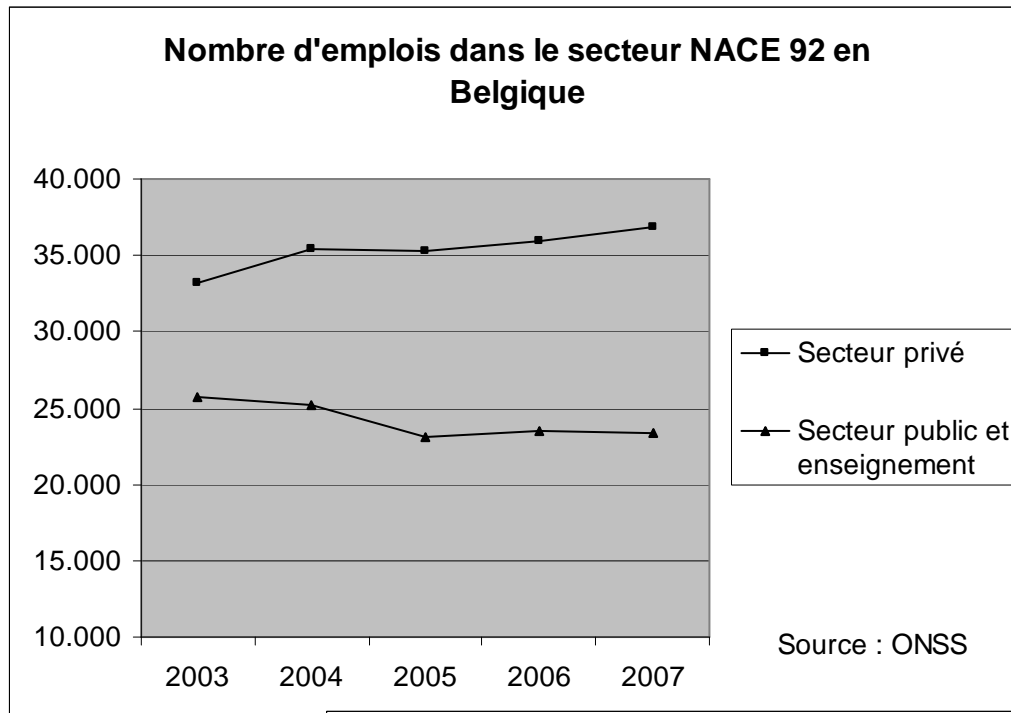


Evolution des entreprises ayant plus de 9 travailleurs dans le secteur économique NACE 923 en Belgique

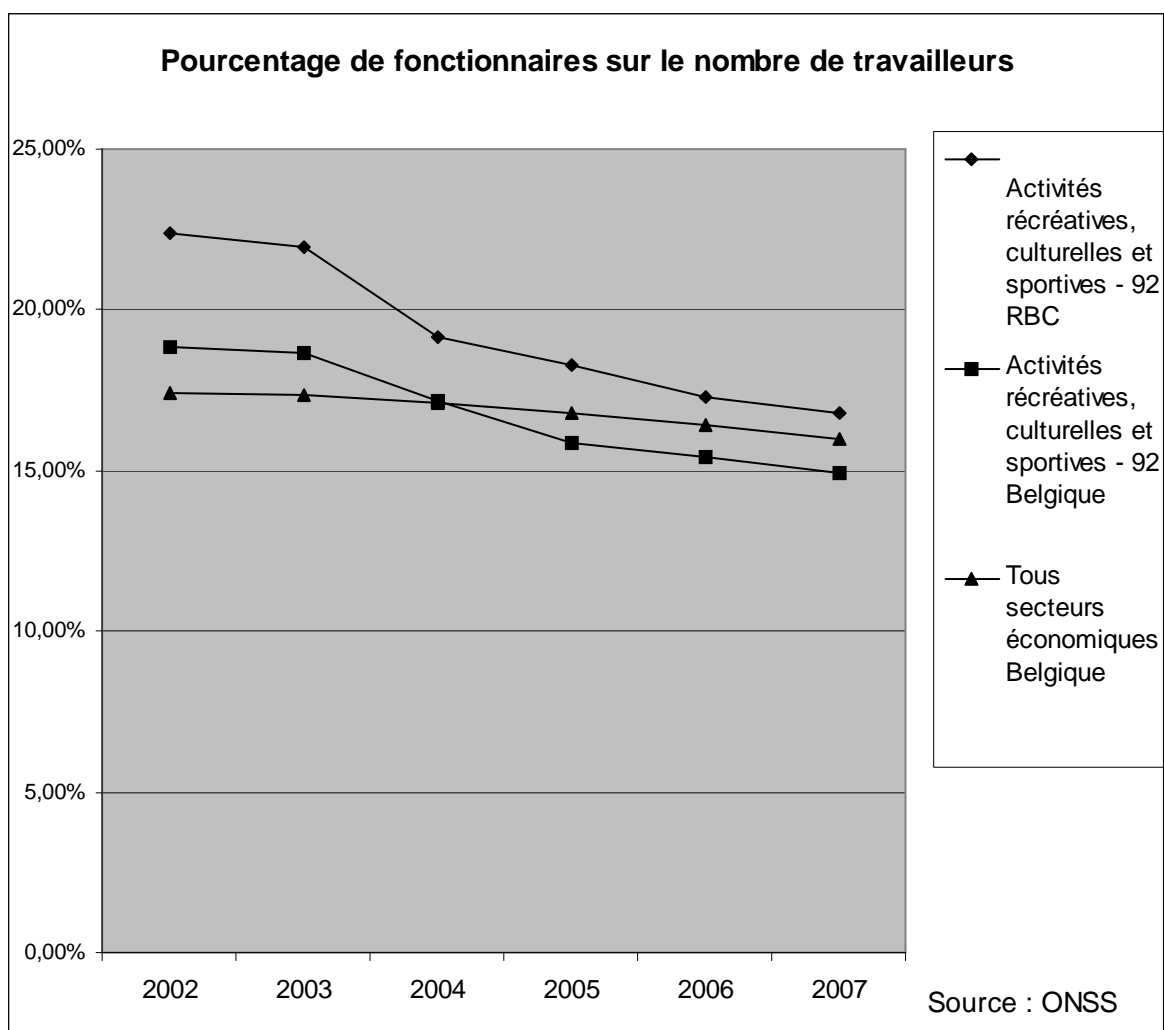


B. L'emploi dans les « activités récréatives, culturelles et sportives »

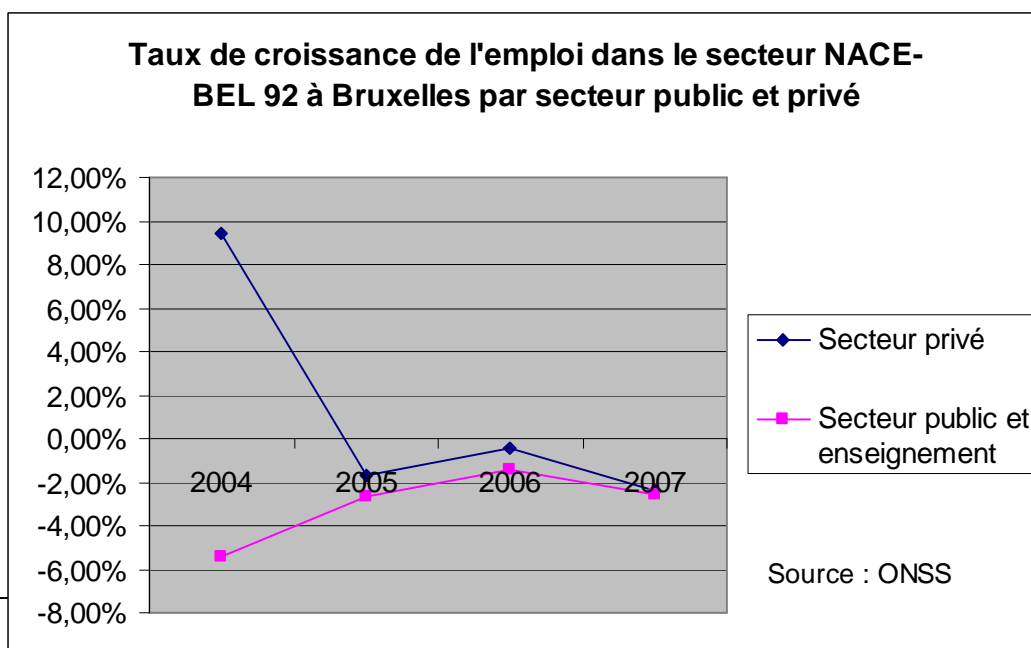
Dans le secteur NACE-BEL 92, Activités récréatives, culturelles et sportives, le maintien de l'emploi est assuré ces dernières années par le secteur privé depuis 2005. Ce dernier a assuré un taux de croissance de l'emploi autour de 2%, tandis que le public semble se désinvestir progressivement de ce secteur économique.



Il ne s'agit pas là d'un phénomène propre au secteur, puisque le nombre de fonctionnaires décroît en général, mais il est particulièrement fort dans le secteur et en particulier à Bruxelles :

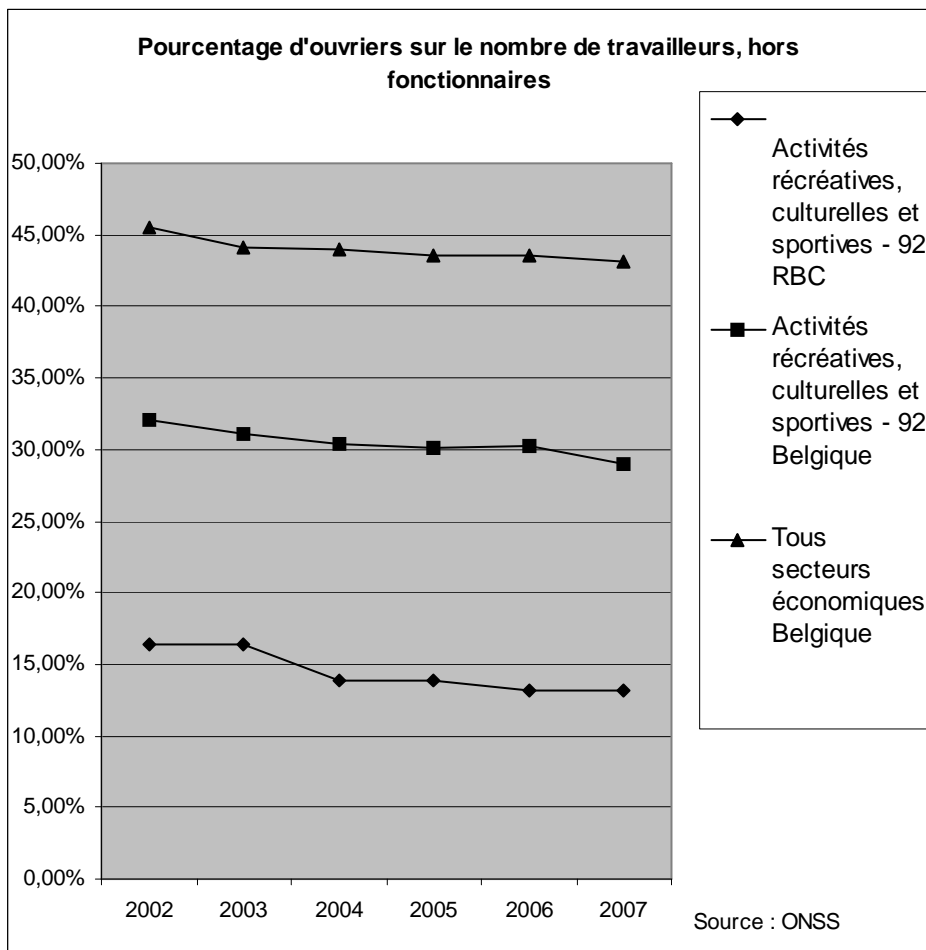


Malheureusement, à Bruxelles la situation n'est pas « sauvée » par le secteur privé, puisque tant dans le privé que dans le public l'emploi diminue à un rythme de -2% par an :



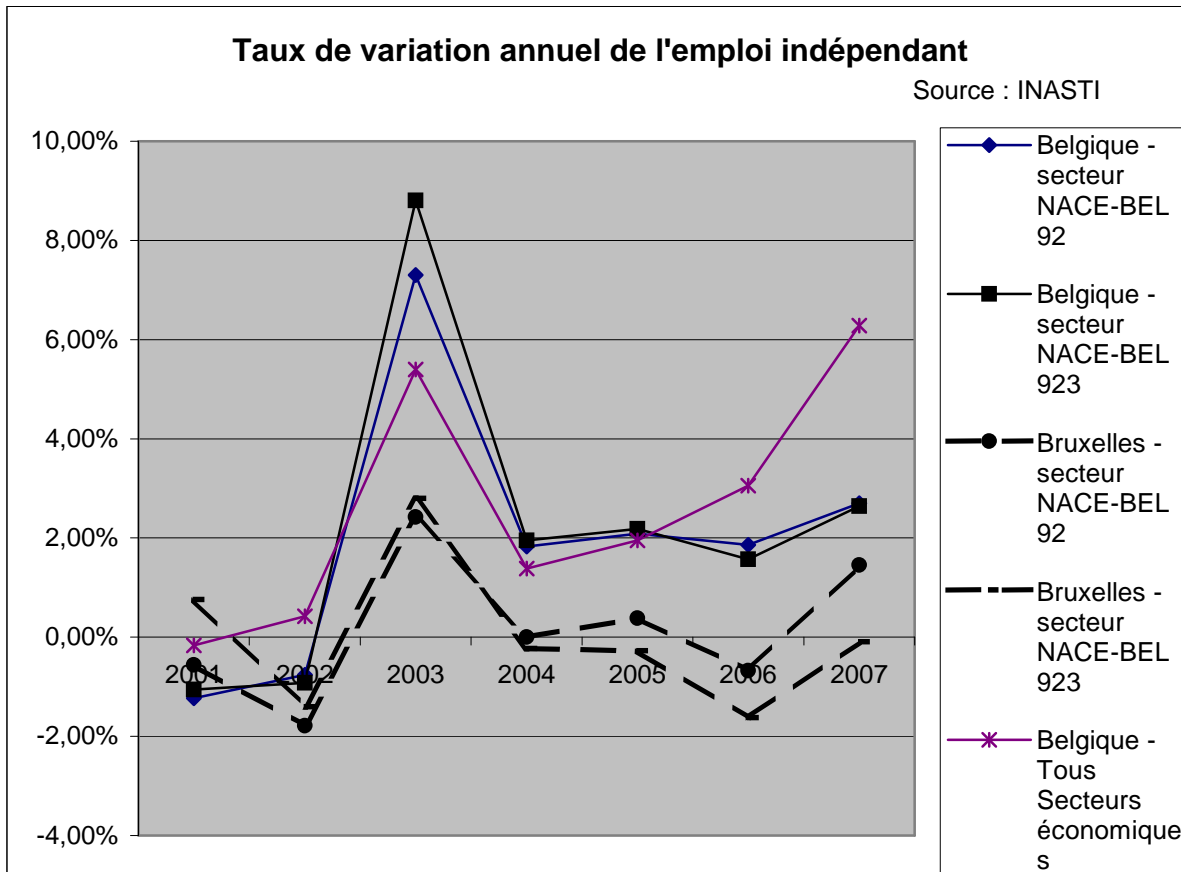
De plus, si on examine les chiffres portant sur les emplois des ouvriers, nous avons encore moins la possibilité de nous réjouir quant au but de cette étude, qui est celui de trouver des débouchés pour personnes peu qualifiées, en effet le pourcentage d'ouvriers salariés du secteur,

déjà très bas à Bruxelles par rapport à l'ensemble du Royaume, tend à décroître plus fortement encore.



Du côté de l'emploi indépendant, la situation n'est pas plus encourageante,

puisque le taux de variation de l'emploi à Bruxelles est beaucoup plus faible, voire négatif selon les années, que pour le reste du pays :

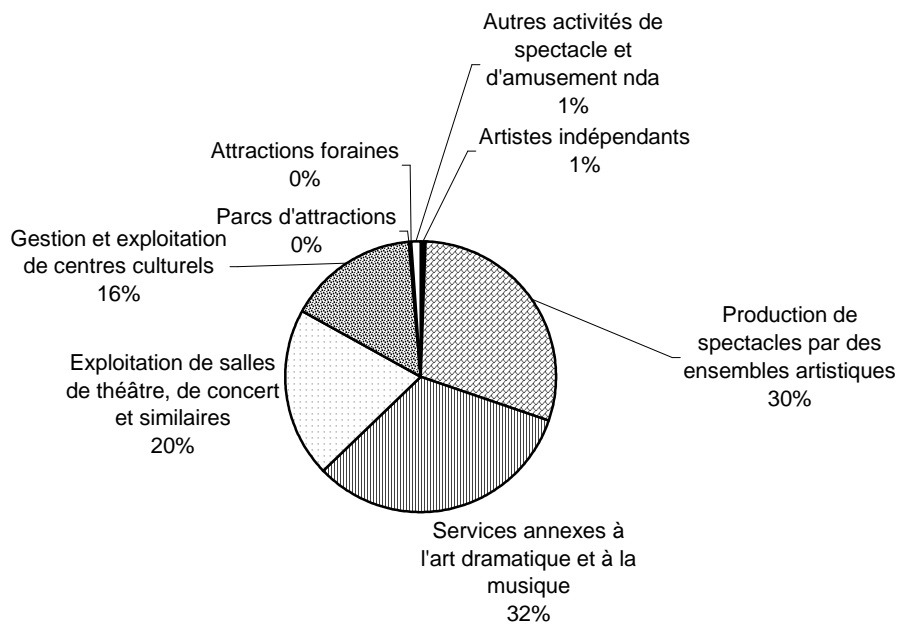


Dans le secteur « direct », quelles sont les activités qui offrent de l'emploi ?

Toujours à la recherche de débouchés pour les jeunes gens peu qualifiés, approfondissons l'analyse au secteur NACE-BEL 923, et voyons quelles sont les activités qui se portent mieux au point de vue de l'emploi.

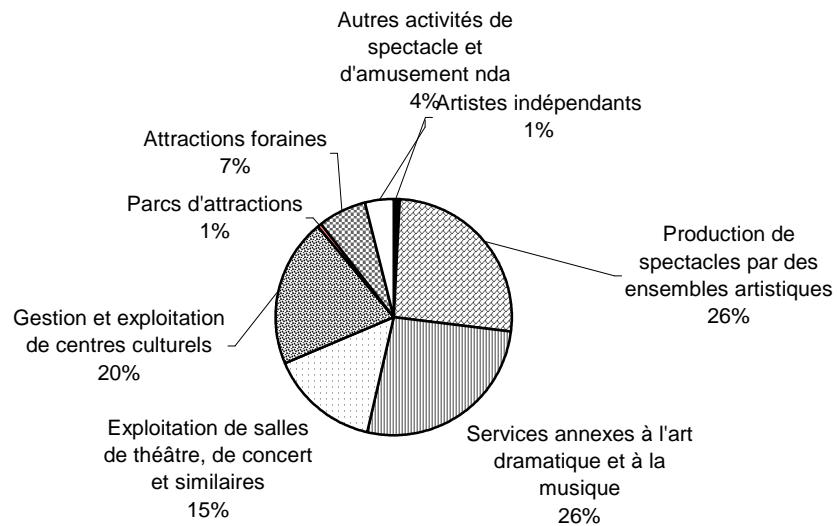
Premièrement, les secteurs les plus porteurs d'emploi, tant à Bruxelles que dans le pays tout entier sont les services annexes à l'art dramatique et à la musique ; la production de spectacles par des ensembles artistiques ; l'exploitation de salles de théâtre, de concert et similaires et la gestion et exploitation de centres culturels. Remarquons que les artistes indépendants ne représentent que 1% du secteur, ce qui équivaut à quelques dizaines de personnes à Bruxelles et à une centaine de personnes dans le Pays et ce qui laisse supposer que l'emploi indépendant dans le secteur, quand même quelques milliers à Bruxelles et une vingtaine de milliers en Belgique est constitué surtout de professions techniques, puisque dans les chiffres de l'INASTI on a pu écarter tout ce qui se rapportait aux professions intellectuelles d'administrateurs dans ce secteur. Cette observation confirme l'hypothèse déjà faite au mois de février, selon laquelle le secteur fonctionne très fréquemment avec des techniciens indépendants.

**Répartition des emplois par activité dans le secteur NACE-BEL
923 "Autres activités culturelles et récréatives" en 2007 à
Bruxelles**



Source: ONSS

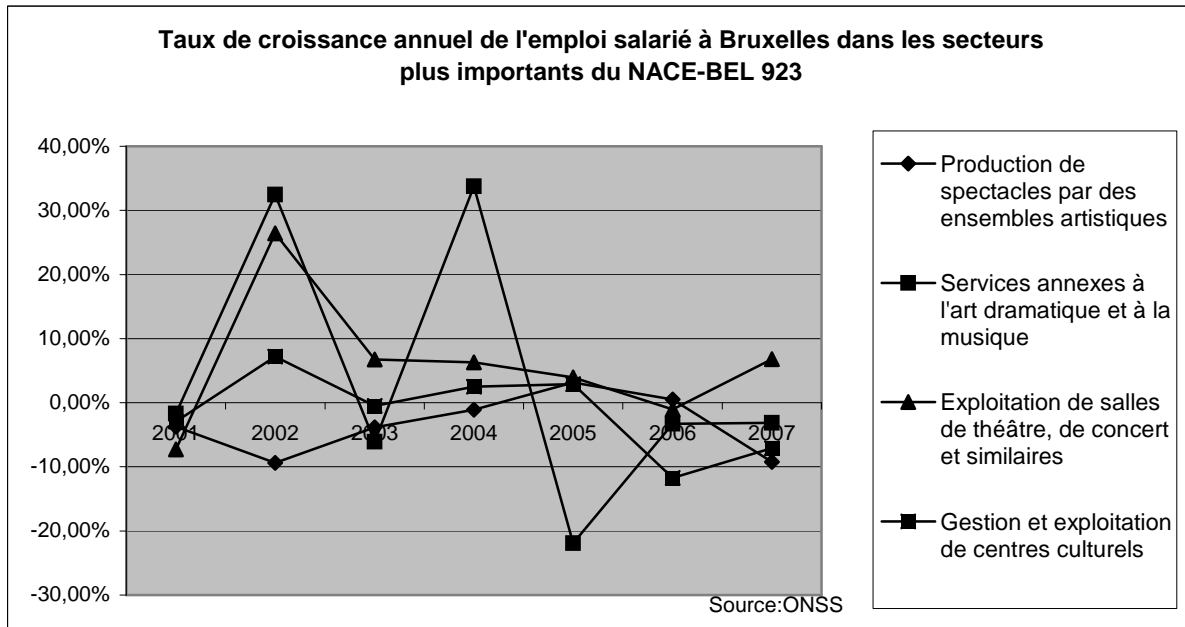
**Répartition des emplois par activité dans le secteur NACE-BEL 923
"Autres activités culturelles et récréatives" en 2007 en Belgique**



Source: ONSS

La répartition de l'emploi correspond bien au chiffre d'affaires des entreprises analysées plus haut, l'activité « Art Dramatique et musique » comprenant les artistes indépendants, les services annexes et la production de spectacles ; l'activité « Gestion de salles de spectacle » comprenant les salles de théâtre etc. et les centres culturels.

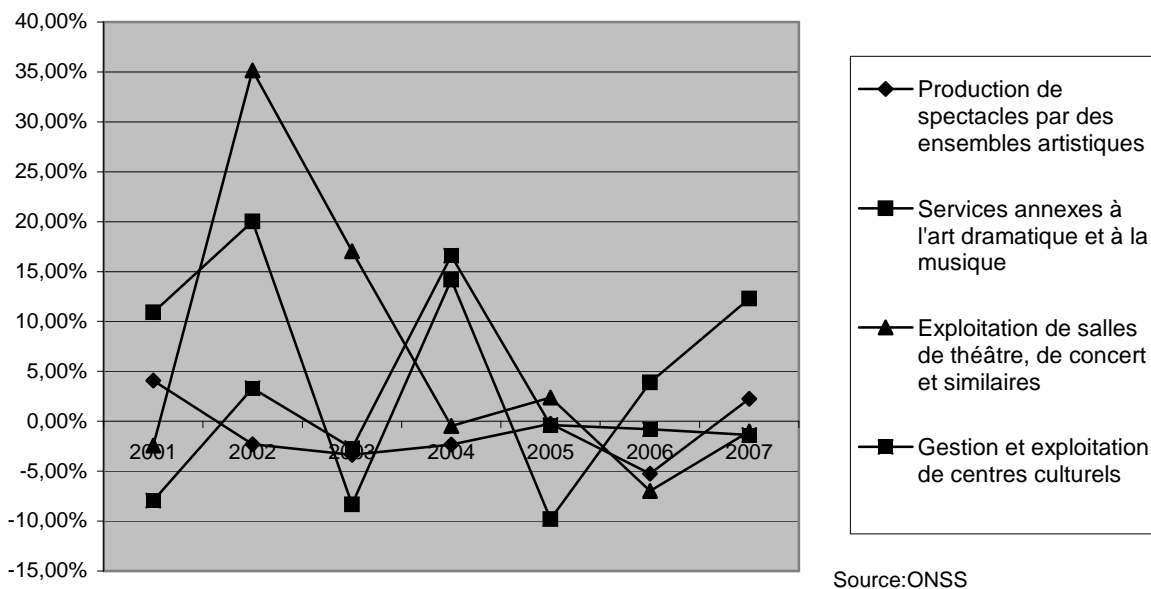
L'emploi dans ces secteurs connaît des taux de d'évolution en « dents de scie » : il y a de bonnes années suivies de mauvaises années :



A Bruxelles, ce sont les services annexes à l'art dramatique et à la musique qui connaissent des taux de croissance allant de +35% à -20% selon les années ! En tout cas depuis 2005 l'emploi a tendance à décroître d'année en année. Mais ce qui est intéressant à Bruxelles c'est l'exploitation des salles de théâtre, concerts et similaires, dont le taux d'évolution de l'emploi reste toujours positif. Ce dernier a encore enregistré un bon score encore en 2007 (+7%) et représente 20% de l'emploi du secteur « direct » (NACE-BEL 923), c'est à dire 722 emplois en 2007. C'est aussi une des activités qui a investi le plus en 2007 (voir l'analyse de la situation des entreprises).

Dans l'ensemble de la Belgique, par contre l'exploitation des salles de spectacles a subi une perte d'emplois en 2006 et 2007, mais les services annexes à l'art dramatique et à la musique semblent à nouveaux offrir pas mal de débouchés et incluent des activités telles que : promotion et organisation de spectacles vivants, conception et réalisation de décors, services spécialisés du son, de l'image et de l'éclairage et autres.

Taux de croissance annuel de l'emploi salarié en Belgique dans les secteurs plus importants du NACE-BEL 923



En synthèse le secteur, que ce soit le secteur plus agrégé NACE-BEL 92 ou celui qui nous intéresse plus particulièrement, NACE-BEL 923, se porte bien en termes de croissance économique, en particulier à Bruxelles. Les investissements faits depuis une dizaine d'années sont importants et ont été réalisés surtout par les petites entreprises et les indépendants. Mais l'emploi a tendance à décroître, en particulier dans le secteur public, en particulier en ce qui concerne les fonctions d'ouvrier, enfin en particulier...à Bruxelles. On ne peut pas affirmer que l'emploi indépendant comble le déficit même s'il se porte mieux.

IV. Bruxelles, ville d'évènements et de Culture

A. Exportations : le tourisme à Bruxelles et les tournées à l'étranger

Le tourisme et les « exportations » de spectacles dans d'autres pays peuvent jouer un rôle important dans la formation du chiffre d'affaires des entreprises travaillant dans le secteur des évènements et spectacles.

D'après une étude de l'IBSA, Cellule Statistique du Ministère de la Région de Bruxelles Capitale, le tourisme d'affaires compose 56% du tourisme de la RBC en 2005 : 38% pour les séminaires, les congrès, les conférences et 18% pour d'autres raisons professionnelles.

Le dernier rapport annuel de l'Observatoire du Tourisme à Bruxelles affiche en 2007 des chiffres excellents tant pour le tourisme de loisirs que pour le tourisme « MICE » (Meetings Incentives Conferences Exhibitions).

Du côté des loisirs la Belgique affiche la croissance la plus élevée en 2007, parmi le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, les Etats-Unis (qui avaient en cette période un taux de change particulièrement favorable) et l'Espagne. Du côté « MICE » (tourisme d'affaires), encore une fois la Belgique a fait le meilleur score en 2007, parmi le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Italie.

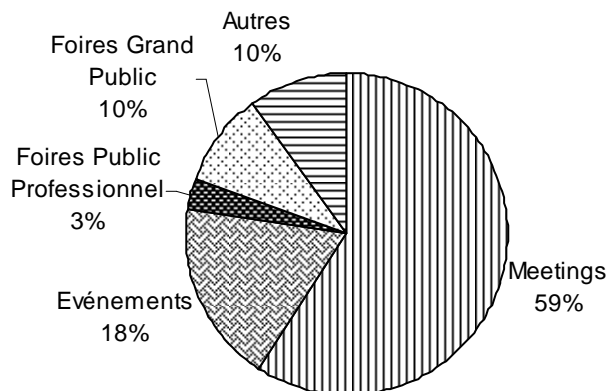
Evolution du Tourisme de loisirs et d'affaires dans quelques pays européens

Pays	Loisirs		Meetings Incentives Conferences Exhibitions	
	Croissance de 2006 à 2007	Croissance de 2001 à 2007	Croissance de 2006 à 2007	Croissance de 2001 à 2007
La Belgique	+19,4%	+42%	+15,6%	+190%
Les Etats-Unis	+17,9%	-19%	-1,3%	0%
L'Espagne	+17,5%	+145%		
La France	+7,6%	+97%	-6,3%	+1%
Les Pays-Bas	+6,1%	+48%		
L'Allemagne	+5,1%	+21%	+0,9%	+6%
Le Royaume-Uni	-5,0%	-1%	-0,5%	-13%
L'Italie			-2,4%	+19%

Source : Rapport annuel 2007 de L'Observatoire du Tourisme

Ce sont les « meetings » qui se taillent la part du lion dans les activités MICE en Belgique :

Type de réunions MICE en Belgique en 2007

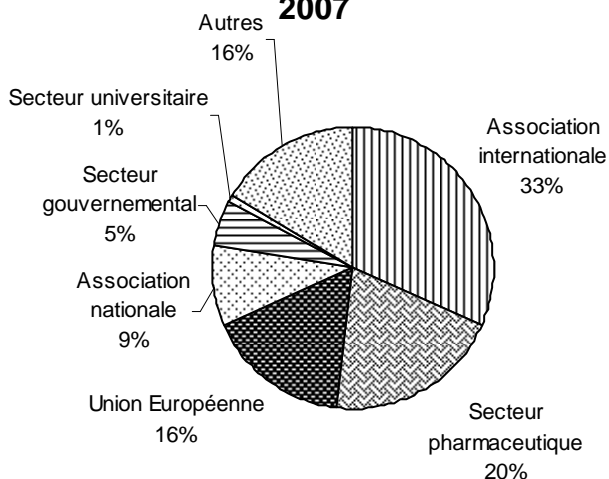


Source : Observatoire du Tourisme

Selon les calculs de l'Observatoire du Tourisme 1.767.400 visiteurs ont fréquenté les foires et salons de Bruxelles en 2007.

Les clients des réunions MICE sont pour la plupart des organismes administratifs, exception faite pour le secteur pharmaceutique qui devrait être aussi plutôt à l'abri de la crise économique :

Type de clientèle des réunions MICE en Belgique en 2007



Source : Observatoire du Tourisme

Bruxelles a conquis en 2007 la quatrième place parmi les villes qui abritent les réunions internationales, définies par l'Union des Associations Internationales comme des réunions de plus de 300 personnes, d'au moins 5 nationalités différentes, avec au moins 40% des personnes étrangères au pays d'accueil et durant minimum 5 jours. En 2007 229 réunions de ce type se sont tenues à Bruxelles, avec une hausse de 28% par rapport à l'année précédente : Bruxelles a conquis 2,22% du marché et se place en quatrième position, après Singapour, Paris et Vienne.

Selon une enquête de l'Observatoire du Tourisme, portant sur une centaine d'entreprises, 38 en Belgique, 36 en France, 11 aux Pays-Bas, 10 au Royaume-Uni et 5 en Allemagne, Bruxelles a été choisi surtout pour les conventions/congrès et les séminaires (respectivement 31% et 30%), moins pour les voyages d'incentives (18%), les événements spéciaux (16%) et les foires et salons (5%). Bruxelles a été choisi surtout en raison de son accessibilité (21%) et de son caractère international (18%). Les caractéristiques plus cotées de Bruxelles sont son attractivité, en termes d'image de ville culturelle et de ville gastronomique.

Bruxelles en effet propose 83 musées, dont deux inaugurés en 2009, le Musée Hergé et le Musée Magritte, 3 grandes attractions (Mini-Europe, Océade et Planetarium), mis en valeur par une vingtaine d'associations de visites guidées qui proposent plus de 300 circuits et par le Conseil des Musées Bruxellois. Ces attractions à elles seules ont enregistré environ 3 millions de visiteurs en 2007, avec une hausse de +40% par rapport à 2000 (chiffres estimés par l'Observatoire du Tourisme).

Le nombre de visites culturelles guidées en 2007 a été de 8.331, pour près de 300.000 visiteurs, dont 40% s'expriment en français et 20% en anglais, l'allemand et le néerlandais étant moins demandés.

Quant aux événements côté loisirs, en 2009 on compte à Bruxelles 60 grands événements, dont une trentaine environ d'événements récurrents, d'après l'agenda du Bureau de Tourisme et des Congrès de Bruxelles, qui s'est doté d'ailleurs en mai 2005 du nouveau Département consacré aux grands événements.

La fréquentation aux événements ponctuels en 2007 a été de près de 600.000 visiteurs et la fréquentation aux événements récurrents de 6.053.000 visiteurs : « Plaisirs d'hiver » en tête avec 2.500.000 visiteurs, la foire du midi 1.300.000, Bruxelles-Les-Bains avec 500.000. Des chiffres impressionnants : 75.500 visiteurs par jour aux Plaisirs d'Hiver (une fois et demi le Stade Roi Baudoin), 33.000 visiteurs par jour à la Foire du Midi.

La Belgique est aussi connue internationalement pour la danse contemporaine : on recense actuellement 30 compagnies de chorégraphie contemporaine, dont certaines, comme Rosas ou Charleroi Danse, sont internationalement reconnues et sont organisées pour promouvoir leurs spectacles à l'étranger.

Enfin, citons les chiffres de 14 théâtres et 23 Centres Culturels de Bruxelles, pour lesquels nous ne disposons malheureusement pas de données sur la fréquentation.

B. Intervention des Pouvoirs Publics

Bruxelles compte à peu près 166 lieux d'évènements et spectacles, de toute sorte. Dans l'épanouissement remarquable de Bruxelles en tant que ville de tourisme et de culture l'intervention du secteur public est prépondérante, entre autres parce-que la Région, les Communautés linguistiques et certaines Communes ont rénové et ouvert¹⁰ au public de nombreux lieux comme le Wiel's, la Maison Autrique, les Halles de Schaerbeek, les Halles St Gery, le CIVA, Wolubilis, le Beurs, le Théâtre National, le Kvs, le Kaai etc..

Il s'agit souvent d'anciens lieux industriels rénovés récemment, dans le courant des années 2000. Leur gestion est confiée à des entreprises d'organisation d'évènements ou à des associations sans but lucratif, parfois de type parapublic (dont le Conseil d'Administration est composé de représentants de la Région ou Communauté ou Communes).

L'équipe technique est réduite au maximum, si pas inexistante, en général le gestionnaire conclut des accords avec des partenaires de l'Horeca pour les repas, de l'audio-visuel pour le son et lumière, du gardiennage et de l'entretien.

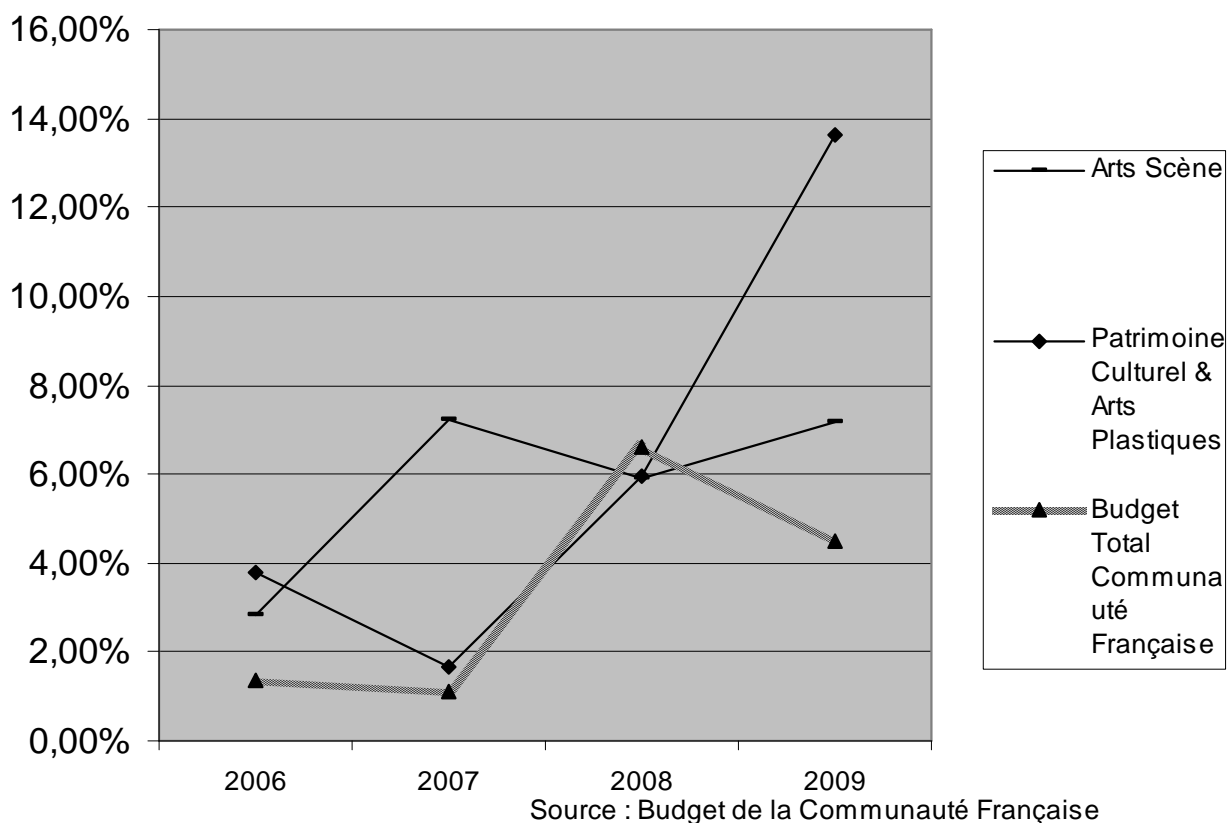
Nous avons vu dans la partie consacrée à l'évolution des entreprises et de l'emploi, que le secteur public semblait se désinvestir du secteur évènements et spectacles, du moins en termes d'emplois publics.

L'analyse des chiffres du budget de la Communauté française atteste pourtant bien d'une croissance de l'investissement public francophone du côté des « Arts de la Scène » et « Patrimoine Culturel et Arts Plastiques », mais aussi du côté des Centres Culturels, repris dans les « Affaires générales culturelles ». La tendance à la hausse qu'on peut constater depuis 1984, se confirme de manière décisive de 2005 à 2009.

Le budget pour les « Arts de la Scène » et « Patrimoine Culturel et Arts Plastiques », qui constitue seulement un peu plus de 1% du budget global de la Communauté française, révèle des taux de croissance très soutenus, passant de 1,09% en 2005 à 1,2% du budget en 2009 :

¹⁰ L'intervention des Pouvoirs Publics prend toujours la forme d'un financement d'au moins 50% et souvent la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage, directement ou via une asbl para-publique. Les financements UE (par exemple, le Fonds Social) transitent toujours par la Région qui reste l'arbitre du choix des projets, ils peuvent donc bien être considérés comme régionaux.

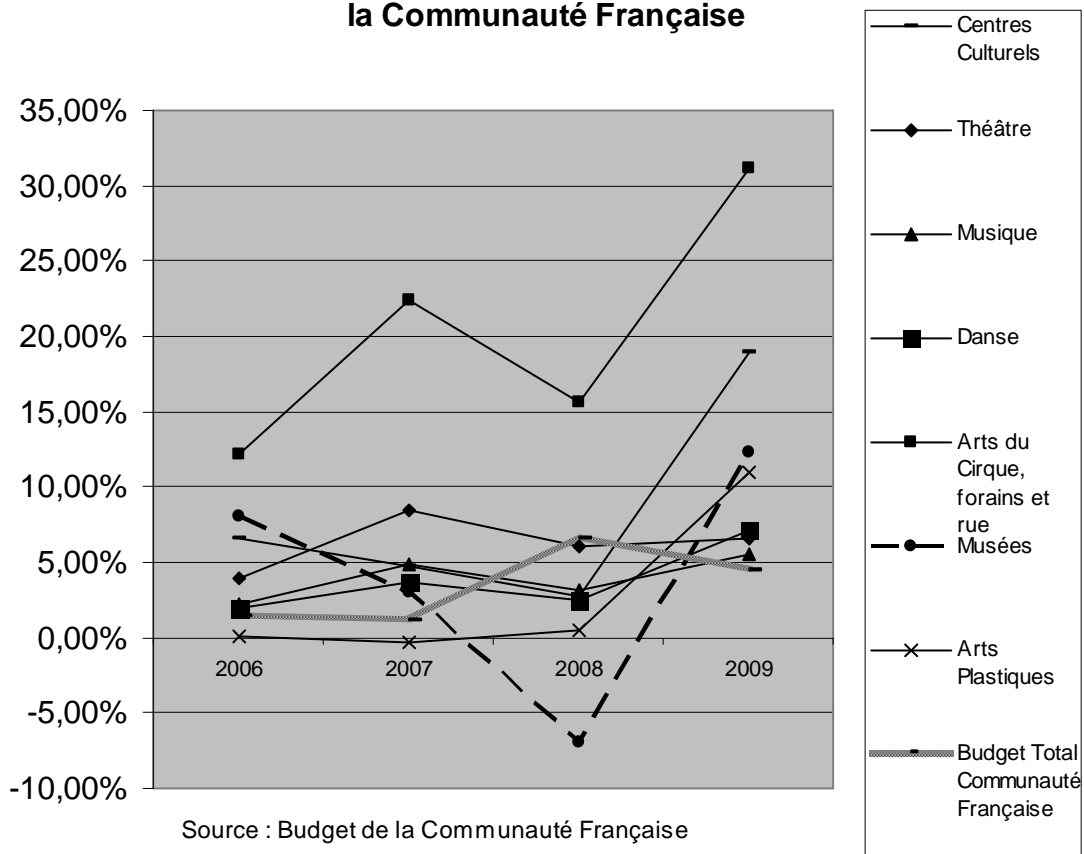
Evolution du taux de croissance annuel des dépenses de la Communauté Française



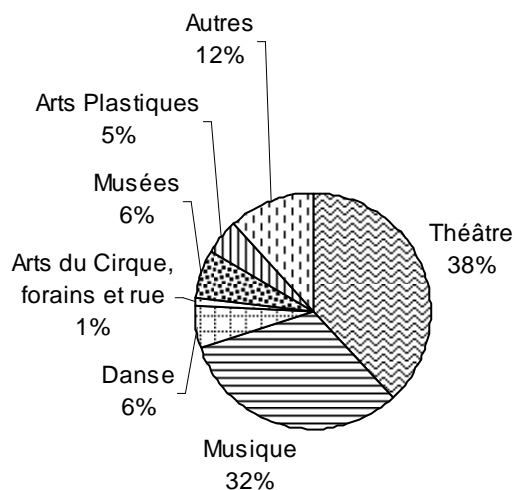
Toutes les activités qui nous intéressent semblent bénéficier d'un taux de croissance plus favorable que celui du budget global de la Communauté française, sauf en 2008. En particulier, les Arts du Cirque, forains et de rue, qui cependant ne constituent qu'un petit pourcentage des subventions de la Communauté française. De plus, la part de budget consacrée à la Région de Bruxelles Capitale semble rester stable, après une augmentation entre 2003 et 2004 qui l'a portée de 23% à 25% des dépenses culturelles.

Enfin, il faut souligner que depuis 1998 la Communauté française s'est dotée de moyens financiers pour la promotion des activités culturelles à l'étranger.

Evolution du taux de croissance annuel des dépenses de la Communauté Française



Répartition du budget "Arts de la scène" et "Patrimoine culturel & Arts Plastiques" de la Communauté Française en 2009



Source : Budget de la Communauté Française

Cependant la Communauté française elle-même a produit un document en 2002 en dénonçant le fait que malgré la bonne évolution des dépenses culturelles, celle-ci n'était pas à la hauteur des taux de croissance du secteur et que ces augmentations étaient risibles par rapport à la hausse de certains budgets des provinces wallonnes par exemple.

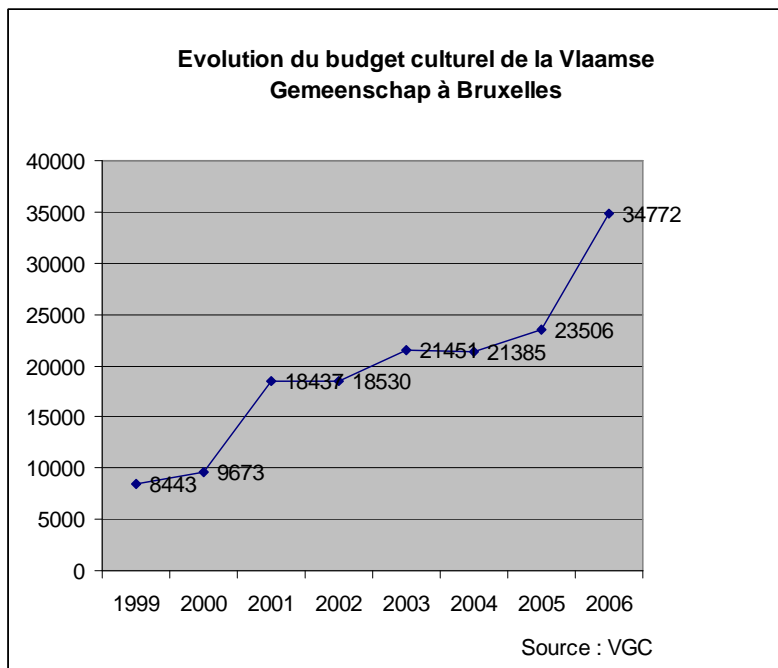
En 2002, le magazine « Faits et Gestes de la Communauté française » estimait que les dépenses culturelles et sportives par les opérateurs du Public en Belgique étaient ventilées comme suit :

Ventilation des dépenses culturelles et sportives en Belgique en 2002

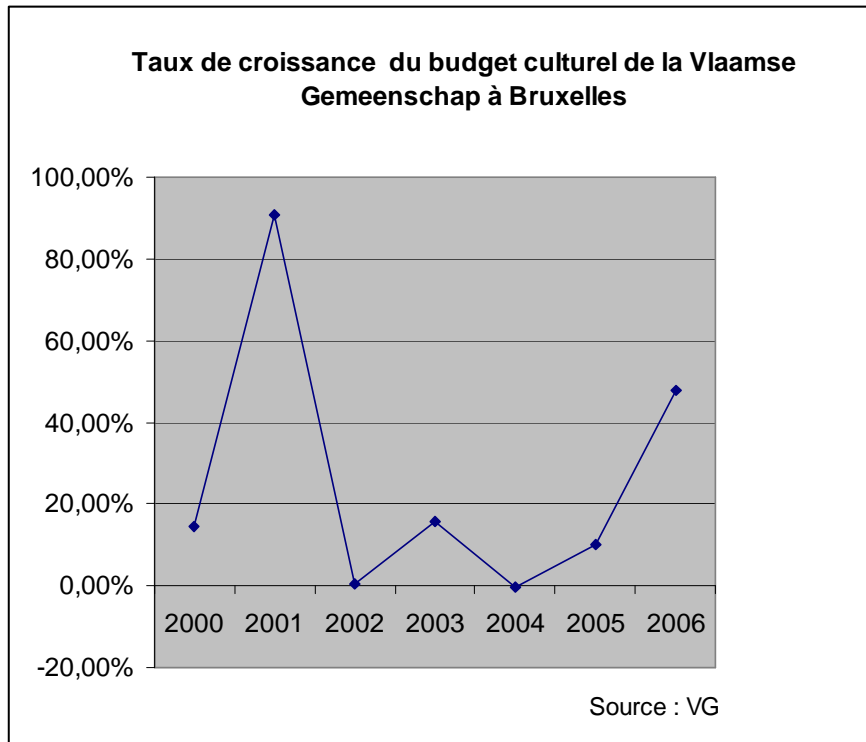
Communauté Germanophone	0,50%
Communes Wallonnes	9,30%
Provinces Wallonnes	3%
Région Wallonne	2,20%
Communauté Française	17,70%
Cocof	0,40%
Région de Bruxelles Capitale	0,80%
Communes Bruxelloises	3,30%
VGC (Bruxelles)	0,50%
Vlaamse Gemeenschap	28,10%
Provinces flamandes	6,40%
Communes flamandes	24,40%
Etat Fédéral	2,40%
Loterie Nationale + Fonds Social Européen	0,90%

A noter la faible part des Institutions bruxelloises, en particulier des Communes.

De son côté, la Vlaamse Gemeenschap n'a pas ménagé non plus ses efforts ces dernières années :



Avec près de 35 millions d'euros en 2006 la Vlaamse Gemeenschap a désormais dépassé la Communauté française qui investit en « culture bruxelloise » environ 20 millions d'euros.



L'investissement de la Vlaamse Gemeenschap dans ses infrastructures bruxelloises, Kaai, KVS, Botterlarij, Ancienne Belgique, Beurs est chiffré à 2.223.000 euros en 2008, avec une hausse de 44% en dix ans. Le financement des centres culturels est passé de 1.846.557 € en 1999 à 4.234.488 € en 2006, soit une hausse de 130%.

Avec le décret 2008 portant sur la culture, le sport et les jeunes, la Vlaamse Gemeenschap prévoit d'augmenter ultérieurement le soutien aux opérateurs bruxellois, notamment en soutenant d'avantage les grands évènements comme Couleur Café, City Mine et autres.

En synthèse, l'activité en évènements et spectacles de Bruxelles en est probablement encore en pleine phase ascendante de son cycle de vie, qui a commencé, c'est une hypothèse, à la fin des années '80 - début des années '90, avec la création de festivals comme Europalia, Couleur Café et la mise en chantier de nombreuses rénovations de lieux de fête et divertissements. Cette dernière a été rendue possible grâce à une politique soutenue de transferts financiers de la Région et du fédéral aux Communes (Contrats de quartiers, Fonds Social Européen) et à la politique culturelle des Communautés linguistiques.

V. Le marché de l'emploi

A. Méthodes de recrutement

La recherche d'emploi se fait pour toute profession par les organismes de mise à l'emploi, VDAB, Actiris et Forem, ainsi que par d'autres canaux, tels que bouche à oreille, presse spécialisée, sites internet de recherche d'emploi et sites des entreprises du secteur, chasseurs de têtes. Pour ce qui est du secteur événements et spectacles et des fonctions techniques à basse-moyenne qualification, nous avons déjà relevé en février que le recrutement se fait le plus souvent sur base du bouche à oreille et des candidatures spontanées. Celles-ci sont très nombreuses, notamment de la part de jeunes étudiants voulant se faire une expérience « par le bas » du secteur événementiel, avec l'espoir d'y être engagés ensuite dans un poste conforme à la qualification obtenue (graduat, master)¹¹. Par conséquent être inséré dans le milieu est important sinon essentiel pour travailler dans le secteur. Les organismes de formation ont d'ailleurs un rôle fondamental dans l'insertion des stagiaires dans la vie professionnelle. Au-delà du bouche à oreille, on peut trouver des annonces d'emploi sur quelques sites Internet de fournisseurs du secteur : location de matériel, services d'installation de décors, podiums, stands, éclairage etc... En Belgique il existe le portail des professionnels de l'audio-visuel, www.mediabase.be, qui répertorie les entreprises et les professionnels francophones du secteur et qui peut servir à orienter une recherche d'emploi sur les sites des entreprises ; le site www.culture.be de la Communauté Française publie des offres d'emploi en ligne : d'ailleurs parmi les offres d'emploi de juin 2009, il y en avait au moins trois qui s'adressaient à des techniciens polyvalents peu qualifiés, pour autant d'emplois (en annexe). A noter qu'en cette même période, comme on verra ci-dessous, Actiris n'a reçu aucune offre d'emploi pour ce genre de poste, ce qui confirme bien que les méthodes de recrutement se font souvent par des voies autres que la voie traditionnelle des organismes de mise à l'emploi.

B. Quelles offres d'emploi pour quels métiers ?

DEFINITION DES METIERS ET DES COMPETENCES

Il faut bien dire que les métiers techniques dans le secteur événement et spectacle font aujourd'hui l'objet de réflexion, tant de la part des organismes publics de mise à l'emploi que de la part d'autres organismes comme Formelec, organisme de formation du secteur « Electricité » et de la Commission Communautaire des Professions et Qualifications (CCPQ).

¹¹ Impressions recueillies lors de l'entretien téléphonique avec le « Bureau des Grands Événements » ; par la lecture de descriptifs du secteur et par l'entretien avec M. Cordova de la Régie Mobile d'Etterbeek. Ce qu'il y a en Europe : exemples d'autres pays, politiques européennes et financements

La division Recherche et Développement de Formelec, qui s'applique entre autres à définir des profils professionnels demandés sur le marché de l'emploi, a établi un profil très complet quoique limité aux tâches d'électricien, pour la profession « Technicien des arts de la scène – Podiumtechnicus » (en annexe). Actuellement (juin 2009) Formelec travaille avec le Consortium de Validation des Compétences à un référentiel de compétences « Technicien des arts de la scène et de l'événement » (en annexe).

La CCPQ de son côté a proposé un profil de « technicien en évènementiel » le 12 juin 2009 à la Commission Consultative, mais ce profil n'a pas encore été validé, probablement parce-qu'il n'est pas facile de proposer quelle commission paritaire interpeller pour ce profil. Ce profil, en annexe, vise la création d'un nouveau programme d'enseignement, à ce jour la formation de technicien en évènementiel n'existant pas dans l'enseignement.

De leur côté, les organismes publics de mise à l'emploi ont avancé dans leur réflexion à propos des postes à pourvoir dans ce secteur. VDAB, Actiris et Forem offrent des descriptions des métiers en termes de listes de tâches à accomplir, de compétences spécifiques et de qualités personnelles. Ces dernières sont celles qui ont été résumées dans le travail de février, à savoir : polyvalence, flexibilité vis-à-vis des horaires ainsi que vis-à-vis des requêtes très variées des personnes impliquées dans la préparation d'un événement/spectacle ; une bonne résistance au stress ainsi qu'à des conditions de travail parfois difficiles (horaires longs et hors norme, endroits fermés ou au contraire pour les événements en plein air, exposition aux intempéries), plus on monte dans le niveau de qualification, plus une attitude d'écoute des autres et de recherche de solutions est nécessaire.

Les offres d'emploi qui parviennent aux organismes de mise à l'emploi, Actiris, Forem et VDAB correspondent à des métiers que ces organismes ont essayé de définir de façon précise. Le Forem a défini la liste suivante de métiers pour les professionnels « décor et accessoires » :

Décorateur de spectacles
Accessoiriste de spectacles
Machiniste de spectacles
Régisseur de plateau
Technicien en effets spéciaux
Technicien du spectacle
Auxiliaire technique du spectacle

Nous retiendrons en particulier les deux derniers ; à remarquer que le Forem a demandé en 2006 au Consortium de Validation des Compétences¹² un référentiel de compétences pour le « technicien polyvalent du spectacle », en citant le fait qu'il s'agissait à ce moment là d'une fonction critique, pour laquelle les formations existantes étaient insuffisantes, tant en nombre qu'en termes de matières traitées ; et en estimant à 150 environ les emplois de ce type, dont un

¹²Bruxelles Formation, l'Enseignement de promotion sociale, le FOREm, l'Institut Wallon de formation en alternance des indépendants et des petites et moyennes entreprise (IFAPME) et le Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises (SFPME).

tiers dans les centres culturels. Cette demande a abouti au référentiel de compétences « Auxiliaire technique de spectacle », qui établit 3 à 5 niveaux de compétences pour des tâches générales¹³ (en annexe).

Le FOREM a décrit le profil de technicien de spectacle comme suit :

Description du métier de technicien de spectacle par le Forem

- * Lire et interpréter les schémas d'implantation, unifilaires, de câblage et de raccordement
- Organiser la mise en place du local et du matériel
- Réaliser le montage et le réglage d'ensembles ou de sous ensembles électriques, électroniques ou électromécaniques
- Installer des machines et équipements dans le respect des normes et indications du constructeur
- Participer au montage et à la construction des décors
- Installer un système d'éclairage
- Installer les appareils de sonorisation en fonction du spectacle
- Participer à l'installation d'un système de projection vidéo
- Vérifier les dispositifs de sécurité et le bon fonctionnement des matériels
- Déterminer les causes de dysfonctionnements et en déduire les actions à mettre en œuvre
- Réparer, par remplacement ou remise en état, les éléments ou organes défectueux
- Assurer la maintenance de premier niveau des outils et du matériel
- Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements et les locaux

Activités spécifiques

- Participer à la conception et à la création des espaces et des décors scéniques
- Participer au travail de la régie de plateau lors des représentations
- Participer aux tâches de postproduction (montage, postsynchronisation...)
- Réaliser des études techniques de projets
- Effectuer des entretiens et des remises en état complets périodiques
- Remplir une fiche technique d'intervention
- Assurer la gestion administrative et matérielle des équipements et appareils spécialisés
- Entretenir des relations avec les fournisseurs d'équipements ou les prestataires de services
- Etablir des devis
- Encadrer une équipe
- Gérer un budget

De son côté, Actiris a défini un certain nombre de métiers du secteur « Culture et Spectacles », qui sont aussi ceux de l'événement. Nous en reproduisons la liste complète afin de donner une idée concrète de ce à quoi se réfèrent les données statistiques discutées plus haut pour l'évolution du secteur quant à l'emploi et à la production :

¹³ Activités clé : Charger et décharger le matériel ; installer les équipements techniques ; assurer la maintenance des outils. Les compétences : appliquer les consignes ; utiliser des moyens de manutention ; sécuriser le matériel etc.....voir le Référentiel de compétences en annexe

Métiers de l'événement/spectacles répertoriés par Actiris

Art, artisanat et spectacle

Accessoiriste décorateur

Professions apparentées : Accessoiriste (cinéma, théâtre, télévision), Ensemblier décorateur d'intérieur, Machiniste décorateur, Maquettiste de théâtre, Régisseur (théâtre)

Costumier (spectacles)

Professions apparentées : Bottier (spectacles), Couturière pour le théâtre, Créateur de chapeaux / Modiste (spectacles), Habilleuse (théâtre et cinéma), Habilleuse en chef, Tailleur (spectacles)

Eclairagiste

Professions apparentées : Électricien théâtre

Machiniste (spectacles)

Professions apparentées : Assistant dans les secteurs des services, du sport ou du divertissement, Assistant technicien podium, Machiniste cinéma, Préposé au show laser

Maquilleur

Professions apparentées : Bodypainter, Coiffeur de théâtre, Perruquier (Fabricant de perruques et postiches), Tatoueur (Pierceur)

Présentateur

Professions apparentées : Animateur, Disc-jockey, Speaker

Réalisateur / Régisseur

Professions apparentées : Assistant de réalisation, Assistant de régie, Metteur en scène / en ondes

Spécialiste de la communication visuelle

Professions apparentées : Collaborateur publicitaire, Concepteur publicitaire, Créateur publicitaire, Designer artistique (publicité), Designer-rédacteur publicitaire, Dessinateur d'exécution (publicité) / Metteur au net, Dessinateur publicitaire, Dessinateur-concepteur (presse, publicité, édition), Responsable de projets (publicité), Responsable de projets artistiques (publicité), Responsable de studios (publicité), Styliste graphique (Designer), Technicien en cinéma d'animation

Assistant d'événements

Professions apparentées : Accompagnateur technique de tournée (Roadie), Installateur-monteur d'attractions, Installateur-monteur d'attractions foraines, Installateur-monteur de podiums (petits podiums), Monteur de chapiteau

Construction

Aménageur d'espace d'intérieur

Professions apparentées : Aménageur d'espaces commerciaux (magasins / horeca), Ensemblier-décorateur (stands)

Mot-clé : Décorateur hors spectacles

Electricien-installateur-monteur (équipements résidentiels)

Professions apparentées : Aide - électricien bâtiment, Electricien d'enseignes et d'éclairage luminescent au néon, Electricien de bâtiment, Installateur de systèmes d'éclairage, Installateur en télédistribution, Monteur - Dépanneur d'installations téléphoniques et télégraphiques

Mot-clé : Chef Electricien adjoint spectacles

TYPES DE CONTRAT ET OFFRES D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

L'Observatoire du marché de l'emploi a produit un travail remarquable en inventoriant les métiers par secteur, en établissant des statistiques des offres d'emploi s'y rapportant et en indiquant les formations qui permettent d'y accéder. Ces informations sont disponibles sur le site www.imtb.actiris.be, récemment lancé par Actiris et pour lequel Bruxelles Formation est partenaire.

Voici les résultats pour notre recherche dans les fonctions liées aux évènements et au spectacle.

1. Assistant d'évènements : 51 offres d'emploi gérées par Actiris de juillet 2006 à juin 2008, mais aucune en 2009.

Actiris nous livre quelques statistiques : 62,8% des offres d'emploi proposent un contrat subventionné, en particulier de type « PTP », contre 21,1% de la totalité des offres d'emploi. Le pourcentage d'offres d'emploi « Eures »¹⁴, c'est-à-dire émises pour des postes dans d'autres pays européens, est aussi plus élevé : 5,9% contre 2,5%, ce qui confirme le caractère de mobilité internationale plus marqué dans ce secteur par rapport à d'autres et aussi l'avantage de connaître plusieurs langues. Les contrats offerts sont généralement à temps plein et à 62% à temps indéterminé (contre 72% pour l'ensemble des professions).

Description

Vous prenez part à l'organisation de manifestations, qu'il s'agisse de rassemblements ordinaires et limités en taille ou d'évènements grandioses et prestigieux. Vous participez à l'organisation de spectacles de plein air ou au montage d'attractions. Votre intervention se situe au niveau de la construction d'un podium et de tribunes, de l'installation de grilles d'éclairages (= structures métalliques destinées à supporter les spots placés en hauteur), du montage de chapiteaux, de la pose de barrières, etc. Vous pouvez être responsable du montage et du démontage professionnel d'attractions foraines, de la pose et du branchement des câbles électriques, de l'aménagement d'un podium ou de ses abords.

Domaines d'intervention

Fête foraine

Parc d'attractions

Parc scientifique et technique

Spectacles, festivals

Connaissances et compétences techniques

Actionner un élévateur à nacelle

Construire des podiums et des tribunes

Installer des instruments de musique sur un podium

Installer les équipements relatifs à l'éclairage et à la sonorisation

Monter des chapiteaux

Monter les attractions foraines (manèges)

¹⁴ Eures est un système d'échange d'informations sur le marché de l'emploi entre pays de l'Union Européenne.

2. Electricien de théâtre : pas de statistiques disponibles, faute d'un nombre suffisant d'offres d'emploi.

Description

Vous êtes responsable de l'éclairage ou de l'alimentation électrique d'un spectacle, d'un tournage (cinéma ou télévision) ou d'un reportage (presse filmée). Vous déterminez l'équipement (projecteurs fixes ou mobiles, filtres, gélamines, volets, câbles, alimentation électrique...) et la mise en oeuvre les mieux adaptés au type et au lieu de réalisation du projet, en conciliant les impératifs techniques et les objectifs artistiques du metteur en scène, du réalisateur ou du directeur de la photographie. Vous procédez aux réglages du matériel pendant les enregistrements ou les répétitions éventuelles. Vous pouvez manipuler une poursuite (projecteur qui suit un protagoniste dans ses évolutions), un jeu d'orgues (commandes de l'ensemble des lumières d'une salle de spectacles) au moyen d'un pupitre de commande (informatisé ou non) ou d'un groupe électrogène. Vous pouvez également être responsable du plan d'éclairage d'un spectacle ou encadrer une équipe de techniciens éclairagistes.

Conditions générales de travail

Cette profession s'exerce dans les salles de spectacles, sur les lieux de tournage (studio ou extérieur) ou de reportage. Les horaires de travail sont liés à ceux de l'événement à enregistrer ou au moment de sa programmation. Ils sont donc souvent irréguliers, débordent fréquemment du cadre habituel et impliquent souvent des prestations le week-end. Au théâtre, les impératifs de la programmation peuvent entraîner un travail en roulement d'équipes («pauses» 2x8), le travail doit être effectué rapidement pour s'adapter aux rythmes de la réalisation. Les tournages en extérieur, les tournées (spectacles, pièces de théâtre), les reportages entraînent des déplacements aux quatre coins de la Belgique et parfois à l'étranger. L'importance croissante des techniques d'éclairage dans les spectacles requiert de la part du candidat des qualifications toujours plus pointues, tant sur le plan artistique (exigences croissantes de la mise en scène) que technique (jeu d'orgues informatisé). Cette activité s'exerce le plus souvent dans un cadre contractuel, que vous travailliez comme salarié intermittent pour une production ou un spectacle déterminé ou que vous soyez lié pour un engagement de longue durée à une compagnie, une maison de production ou un studio d'enregistrement.

Conditions générales d'accès

L'enseignement supérieur dispense des formations spécifiques de type court (un cycle), section éclairages.

Spécialisations et domaines d'intervention

Spécialisations

Festivals et concerts rock

Film

Reportage sur le terrain

Théâtre, opéra, ballet, concert classique

Domaines d'intervention

Spectacles, festivals

Théâtre (salle de spectacle)

Télévision

3. Machiniste : pas de statistiques disponibles, faute d'un nombre suffisant d'offres d'emploi. Professions apparentées et synonymes : Assistant dans les secteurs des services, du

sport ou du divertissement ; Assistant technicien podium ; Machiniste cinéma ; Préposé au show laser

Description

Vous actionnez le matériel technique utilisé lors de divers événements (projection cinématographique, show laser, feux d'artifice). Vous pouvez en outre participer à l'installation de ce matériel sur les lieux de spectacles. En tant qu'artificier, vous déterminez la composition et le déroulement de l'événement. Vous installez les dispositifs pyrotechniques et tirez les feux d'artifice en veillant au respect de l'ordre de tir. En fonction du thème choisi ou de la demande, vous ajoutez de la musique au spectacle. En tant que projectionniste de cinéma, vous vous chargez de la manipulation des projecteurs et de la diffusion des bandes-sons correspondantes. Les assistants respectifs participent à la réalisation et à l'organisation lors de l'événement.

Connaissances et compétences techniques

Actionner les appareils cinématographiques
Choisir la musique en fonction du spectacle
Composer un spectacle suivant un thème
Connaître l'usage des explosifs
Connaître le fonctionnement du matériel de show laser
Sélectionner, mettre en place et tirer les feux d'artifice

4. Réalisateur/Régisseur : pas de statistiques disponibles, faute d'un nombre suffisant d'offres d'emploi. Professions apparentées et synonymes : Assistant de réalisation ; Assistant de régie ; Metteur en scène / en ondes.

Description

Vous collaborez à une ou plusieurs phases de la création et de la réalisation artistique ou technique, ou à l'organisation d'un spectacle destiné à être représenté en public ou enregistré (film, pièce de théâtre, chorégraphie, émission de télévision ou de radio). Vous participez à la préparation, à la réalisation ou à la mise en forme définitive du produit (recrutement, conception d'un plan de travail, mise en scène). Vous pouvez également contribuer au choix des éléments d'un spectacle ou concevoir une thématique dans sa totalité. Vous assurez parfois des activités d'encadrement ou la gestion d'un budget. Vous pouvez également vous charger de la sélection des acteurs et de la distribution des rôles (casting).

Connaissances et compétences techniques

Animer des débats
Choisir les acteurs et attribuer les rôles
Choisir un scénario ou un texte en fonction de la programmation
Elaborer un scénario
Former, encadrer, entraîner
Mettre en scène
Repérer les sites, rechercher et sélectionner les décors et les costumes

Spécialisations et domaines d'intervention

Cinéma d'animation
Documentaires

Film
Film publicitaire, spot publicitaire
Information (sport, politique)
Multimédia (cd-rom, pages Internet)
Théâtre, opéra, ballet
Variétés

5. Métiers spécifiques à d'autres secteurs mais pouvant être pourvoyeurs d'emploi dans le secteur spectacles/événements

5.1 Aménageur d'espace intérieur

Professions apparentées et synonymes : Aménageur d'espaces commerciaux (magasins / horeca) ; Ensemblier-décorateur (stands).

Description

Vous fabriquez et installez les éléments de décoration ou d'aménagement mobilier d'un espace intérieur (cuisine, salle de bain, bureau, magasin, structure horeca, habitation). Il s'agit bien souvent d'un projet global de transformation ou de décoration. Vous utilisez généralement des matériaux contemporains (panneaux de bois préfabriqués, matières synthétiques ou plaques de plâtre). Vous montez et assemblez également les cloisons, revêtements de sol et plafonds choisis comme éléments de finition, d'isolation ou de décoration. Les différents éléments mobiliers (de magasins, de bureaux, de cuisine,...) sont en général fabriqués en atelier et montés directement sur le chantier.

Tâches inhérentes à la fonction :

Etablir le métré et dresser l'état des matériaux;
Réaliser les pièces détachées: scier les panneaux et le bois massif, raboter, coller, poncer, fraiser, profiler, forer, plaquer;
Assembler les différents éléments et poser les quincailleries;
Traiter, teinter et décorer les surfaces;
Préparer l'installation, effectuer les interventions nécessaires;
Réaliser les petits ajustements relatifs aux équipements d'utilité publique;
Monter les éléments intérieurs et mettre en service les équipements d'utilité publique.

Conditions générales de travail

Cette profession s'exerce généralement à l'intérieur, en équipe ou de manière individuelle. Les horaires de travail sont généralement réguliers mais peuvent être modifiés si besoin est. L'aménagement intérieur des magasins peut entraîner des prestations le week-end ou en soirée. Vous devrez parfois manipuler des charges assez lourdes. Cette profession demande un strict respect des normes de sécurité.

5.2 Electricien-installateur-monteur (équipements résidentiels)

De juillet 2006 à juin 2008, ACTIRIS a reçu 118 offres d'emploi pour la profession "Electricien-installateur-monteur (équipements résidentiels)".

Actuellement, 3 offres d'emploi sont vacantes auprès d'ACTIRIS pour cette profession.

Actiris l'indique comme une fonction critique. Sur le site, Actiris indique que :

« La profession d'électricien - installateur - monteur (équipements résidentiels) se retrouve dans des secteurs variés, parmi lesquels la construction ou les services aux entreprises selon les offres d'emploi reçues chez ACTIRIS. Celles-ci requièrent généralement un niveau

d'enseignement secondaire supérieur ou, dans une mesure plus restreinte, un niveau d'études plus faible. Parmi les offres reçues, une très forte majorité est de type ordinaire et de durée indéterminée. Par ailleurs, plus de neuf offres sur dix proposent un contrat à temps plein. Enfin, les offres correspondant à des emplois subventionnés sont relativement peu nombreuses ».

DÉFINITION DES MÉTIERS ET COMMISSIONS PARITAIRES

Nous l'avons vu, le métier de technicien dans l'évènement et le spectacle n'est plus vraiment flou mais encore en voie de définition. Juger quelle est la commission paritaire qui s'appliquerait le mieux à son sujet dépendra d'une précision plus accomplie des différents profils spécifiques rassemblés sous la dénomination de « Technicien d'évènement /de spectacle » : Actiris lui-même parle de synonymes tels que « machiniste », « assistant de spectacle », « préposé au show laser », « assistant podium ». Pour l'instant, limitons-nous à reprendre les niveaux de spécialisation définis par le groupe de travail EQUAL « Effervescence avant le spectacle », auxquels nous avons associé des commissions paritaires lors de la pré-étude de février. Nous retiendrons les niveaux 0 à 2 :

Fonctions Techniques et commissions paritaires

Niveaux	Type de formation	Niveau de responsabilité	Reconnaissance au niveau des Commissions Paritaires
Niveau 0	Réinsertion – préformation : initiation aux métiers techniques de la culture	Aide ou manutentionnaire.	CP 329– socio culturel (auxiliaire technique) CP 304 spectacles – niveau salarial C - Techniciens
Niveau 1 Exécutant	Qualification professionnelle : sélections communes : électricité, manutentionnaire, chauffeur, machiniste, monteur, câbleur, audio-visuel	Techniciens polyvalents ou spécialisés Ils travaillent avec le responsable technique ou sous les ordres du directeur technique et se partagent les tâches de son, lumière, plateau, bâtiment.	CP 329 – socio culturel (assistant logistique et technique classe 2) CP 304 spectacles - niveau salarial C - Techniciens L'audio-visuel est régi par la CP 227, mais celle-ci prend en considération surtout des fonctions de conceptions, il est probable qu'à ce niveau le travailleur rentre plutôt dans la CP 329
Niveau 2 Exécutant responsable	Technicien électricien Chef machiniste Assistant plateau Assistant lumière Assistant son Assistant décor Régisseur plateau Régisseur lumière Régisseur son Régisseur audio-visuel	Techniciens polyvalents ou spécialisés Ils travaillent avec le responsable technique ou sous les ordres du directeur technique et se partagent les tâches de son, lumière, plateau, bâtiment.	CP 329 – socio culturel (assistant logistique et technique classe 2) CP 304 spectacles – niveau salarial C+ - Techniciens ayant une formation spécifique CP 149.01 – électriciens – Technicien des arts de la scène (ou « Technicien son », « technicien éclairage », « Responsable technique du spectacle »). L'audio-visuel est régi par la CP 227, mais celle-ci prend en considération surtout des fonctions de conceptions, il est probable qu'à ce niveau le travailleur rentre plutôt dans la CP 329
Niveau 3 responsable d'exécutants	Graduat régie spectacle	Responsable technique ou régisseur général Les tâches du responsable technique sont proches de celles du directeur technique, mais il travaille plus sur le terrain avec	CP 329 – socio culturel (assistant logistique et technique classe 1) CP 304 spectacles – niveau salarial B –

	régie cirque régie multimédia régie générale	d'autres techniciens et ne dirige pas de personnel. Cette tâche étant réservée à la direction.	responsable technique
Niveau 4	Direction technique	Coordination Entre les divers intervenants, rôle à la fois administratif et technique.	Ne nous intéresse pas dans ce cadre-ci

La quatrième colonne du tableau ci-dessus a pu être établie grâce au fait que les commissions paritaires citées ont déjà reconnu certaines fonctions à savoir :

- Commission paritaire (CP) pour le secteur audio-visuel 227 ;
- Commission paritaire pour le spectacle 304 ;
- Commission paritaire pour le secteur socio-culturel 329 ;
- Commission paritaire pour le sous-secteur des électriciens 149.01.

L'audiovisuel a reconnu et décrit précisément ses fonctions depuis plus de dix ans et propose des tarifs ou barèmes pour chaque métier ou fonction.

Dans le secteur socioculturel, la description des fonctions est encore très vague et il faut établir encore plusieurs profils de fonctions en ce qui concerne les postes techniques (hors télévision communautaire).

Le théâtre dispose aussi de sa commission paritaire n° 304, qui détermine seulement le champ d'application : cette commission paritaire n'a pas établi de descriptif de fonction, elle considère que peuvent être considérés de son ressort toutes les personnes « qui participent de quelque manière que ce soit à la préparation et réalisation d'un spectacle ».

Le secteur des électriciens propose ses distinctions classiques en ouvrier non qualifié, spécialisé et qualifié, avec un ou deux niveaux pour chacun de ces paliers et les niveaux de salaire qui leur correspondent.

En synthèse, le métier de technicien en événementiel/spectacle, si c'est comme ça qu'on veut l'appeler, n'est pour le moment qu'en voie de définition. La difficulté se trouve surtout dans l'aspect polyvalent de la fonction qui n'est donc pas facilement identifiable dans les offres d'emploi : Actiris indique comme synonymes machiniste et chargé du show laser, par ex. Il faut encore faire des choix précis dans la description de fonction(s) : reste-t-on dans la multifonctionnalité, mais alors à quoi le stagiaire doit-il se former? A la menuiserie ou à l'électricité ? Doit-on définir des profils en fonction du type d'activité : événement professionnel, événement de loisir en plein air, spectacle de théâtre, spectacle en plein air, etc.... ? Ce n'est pas clair, ce qui explique peut-être pourquoi les offres d'emploi passent par le bouche à oreille, dans le circuit assez fermé du milieu : c'est plus facile de s'expliquer entre « vieux » du métier que d'essayer de définir une fonction pour laquelle on aura à sélectionner des candidats qui ne se rendent pas compte de l'endroit où ils mettent les pieds.

VI. Formation

A. Formations existantes

Le site « Imtb » de Actiris propose aussi la liste des formations pour les métiers décrits. Ci-dessous la synthèse de ce qu'a relevé Actiris pour les formations directes ou indirectes qui peuvent donner les compétences nécessaires pour travailler en tant que technicien en évènement/spectacle :

Les formations recensées par Actiris

Secteur	Formations
Arts et spectacle	<p>S'il n'existe aucune formation particulière pour certains métiers de la régie (par exemple, l'assistant d'évènements ou le machiniste), la plupart des autres métiers (par exemple, le cameraman, l'éclairagiste, le technicien du son) sont directement accessibles à l'issue d'une formation de l'enseignement supérieur. Les Académies organisent également des formations dans ce domaine, ainsi que les Classes moyennes. Les formations professionnelles dispensées par Bruxelles Formation ou les organismes d'insertion socioprofessionnelle permettent d'acquérir des compétences en relation avec certains de ces métiers. Par ailleurs, pour la plupart de ces métiers, l'expérience professionnelle constitue, le plus souvent, un atout pour acquérir les savoir-faire et progresser.</p> <p><i>Formations reconnues par la Communauté française</i> Promotion sociale</p> <p>Scénographie (Graduat) EPS Saint Luc - école de promotion sociale Vidéo numérique -Ecole de Photographie de la ville de Bruxelles</p> <p>Espace Formation PME -Réalisateur audiovisuel (Chef d'entreprise) -Régisseur - technicien de spectacles (Chef d'entreprise) -Régisseur général de spectacle (Chef d'entreprise) -Technicien audiovisuel (Apprentissage)</p>
Aménagement intérieurs	<p><i>Insertion socioprofessionnelle</i> Menuisier et pré-formation en rénovation de bâtiment JST Jeunes Schaerbekois au Travail AFT Apaj aft Convivialité Siréas Centre des Etangs Noirs Boulot aft</p> <p><i>Formations reconnues par la Communauté française</i> Menuiserie : Institut Diderot ; Cefa / Ixelles-Schaerbeek ; Cefa / Evere - Athénée Royal</p>

	<p>d'Evere</p> <p>Espace Formation PME</p> <ul style="list-style-type: none"> -Constructeur de châssis et portes en PVC et alu (Chef d'entreprise) -Entrepreneur menuisier - charpentier (Chef d'entreprise) -Fabricant - Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bains (Apprentissage) -Fabricant et installateur de fermeture de baies (Apprentissage) -Fabricant et poseur de châssis et portes en PVC et alu (Apprentissage) -Menuisier - charpentier (Apprentissage)
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nous avons mené notre enquête aussi sur le site du VDAB, du Forem, dans Dorifor et autres sites renseignant sur la formation et finalement nous avons sélectionné les formations en Belgique qui nous semblent être les seules pertinentes au métier de « technicien en évènement/spectacle ». D'après notre recherche, les formations qui apparaissent dans le tableau ci-dessous sont pour le moment les seules qu'on puisse trouver en Belgique : les formations annoncées par les asbl JES Gand et Art2work ne sont pas encore mises en place.

Les formations de technicien de spectacle et évènements en 2009 en Belgique

Nom Formation	Organisateur	Lieu	Nombre d'heures	Prérequis	Autres
Assistant régisseur de spectacles / FARS	Ecole de cirque de Bruxelles	Bruxelles	9 mois	Être demandeur d'emploi ; Être âgé d'au moins 18 ans ; Avoir au maximum le certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice (CESS) ; Priorité aux jeunes du Quartier des Quais (centre-ville de Bruxelles)	
Assistent podiumtechnicus	De pianofabriek met de steun van de VDAB en Actiris	Bruxelles	950 h, une année	Chômeurs ou allocation de revenu minimum ; diplôme maximum du secondaire supérieur	200 inscrits max. et 18 stagiaires sélectionnés ; frais de déplacement et de garde des enfants
Stellingbouwer	VDAB	VDAB Gent	Un mois	Etre chômeur	
Lichttechnicus	SYNTRA ANTWERPEN EN VL SINT NIKLAAS	Sint Niklaas	126 heures – 36 leçons de 3.5h	18 ans minimum; aucun diplôme	1.500 € d'inscription
Geluidstechnicus	SYNTRA ANTWERPEN EN VL BRABANT	Syntra - Sint Niklaas	84 heures – 24 leçons de 3,5 heures	Min 18 ans	1.000 € d'inscription Spécialement pour les évènements.
Auxiliaire technique	Régie Mobile d'Etterbeek	Bruxelles	env. 1000 h de formation/an, dont 180 de cours théoriques, 2 ans	Être chômeur ou bénéficiaire du CPAS ; ne pas avoir de diplôme secondaire supérieur	Contrat de travail PTP ; 15 personnes

Les formations de technicien de spectacle et évènements en 2009 en Belgique (suite)

Nom Formation	Organisateur	Lieu	Nombre d'heures	Prérequis	Autres
Régisseur de spectacle	Centre Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale du Borinage	Sur le site de LA BOUVERIE	960h/an	Secondaire Supérieur	3 ans de cours; une petite vingtaine d'inscrits par cours. Cours de Promotion Sociale du soir, touche les étudiants de 18 à 55 ans
Aide Régisseur	T-Event - CPAS de La Louvière	La Louvière	200h/an de formation spécifique + 225 de remise à niveau et réinsertion sociale	Réinsertion des bénéficiaires du Revenu d'Intégration et aides équivalentes.	
Régisseur de spectacle	IFAPME	Liège	3 ans	Être titulaire d'un certificat d'apprentissage ;être titulaire du certificat de l'enseignement secondaire du second degré dans les sections générale, technique ou artistique ;être titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel et, dans ce cas, être en possession du certificat de qualification ;Les titulaires d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur de l'enseignement professionnel délivré avant 1998 sont considérés comme répondant aux conditions d'admission.	Formation en alternance entre l'école et l'entreprise, avec des contrats de stage. Formation souvent très pratique, donc donnant peu de bases théoriques dans la matière principale, la Culture
Technicien audio-visuel	IFAPME	Wavre	3 ans	Il faut avoir satisfait à l'obligation scolaire à temps plein, c'est-à-dire avoir 15 ans accomplis, suivi une 2e année secondaire générale ou technique. S'il s'agit d'une 2ème professionnelle, elle doit être réussie.	Formation en alternance entre l'école et l'entreprise, avec des contrats de stage. Formation souvent très pratique, donc donnant peu de bases théoriques dans la matière principale, la Culture

En synthèse d'après les résultats de notre recherche, nous pouvons regrouper les formations existantes en trois groupes :

1. Les formations visant à réinsérer d'abord la personne dans le contexte socio-économique (CPAS, RM Etterbeek, De Pianofabriek, le FARS). Ces formations durent un à deux ans (Régie Mobile) et s'adressent à un public fragilisé.
2. La formation de « Assistant-podiumtechnicus » du VDAB, qui a lieu au Singel, le bâtiment qui abrite le Conservatoire et de grandes salles de spectacles à Anvers. Cette formation dure un an.
3. Les formations qui demandent des prérequis précis au niveau du diplôme et qui durent trois ans : celles de l'IFAPME, qui forme les personnes (jeunes et très jeunes) en entreprise, essentiellement ; celles de Régisseur de Plateau, de l'enseignement de Promotion Sociale du Borinage. Ce dernier requiert le diplôme secondaire supérieur et dispense bon nombre de cours théoriques. On demande aux étudiants de participer au montage d'un spectacle professionnel dès la deuxième année et exige un mémoire de travail de fin d'études. Aux dires des organisateurs, si les personnes s'investissent dans les études et le stage elles n'ont aucun problème à trouver du travail dans la Région ou à Bruxelles (une vingtaine d'étudiants par année).

Dans l'enseignement traditionnel, il ne semble pas exister de filière pour l'apprentissage du métier de technicien en évènementiel/spectacle.

B. Pistes à suivre pour la mise en place d'une formation

Un dossier sectoriel comme celui-ci peut déboucher sur un dossier d'opportunité si ses conclusions sont intéressantes. Quelle opportunité ? Celle de mettre en place une formation.

Ce dossier semble confirmer qu'il serait peut-être intéressant de mettre en place une ou des formation(s) concernant l'évènementiel et le spectacle.

Focalisons-nous sur les questions qui demandent encore des réponses à ce stade-ci de notre travail.

Quels emplois, quels contrats ?

Nous n'avons pas encore réussi à clarifier le mode de fonctionnement du marché : l'emploi salarié baisse, l'emploi ouvrier baisse, l'emploi indépendant résiste et même augmente un peu. Pourtant le secteur se développe et ne peut fonctionner sans techniciens : où est-ce qu'il va les chercher ?

Il est nécessaire de rencontrer des organisateurs d'évènements, des gestionnaires de lieux d'évènements et culture, des directeurs de régie dans les théâtres pour comprendre l'organisation du marché en termes de « location de services », formule fréquemment utilisée par les gestionnaires de lieux d'évènements. Quelles sont les entreprises « B to B » ? Offrent-elles un service complet de location de services techniques pour évènements et spectacles ?

Si de telles entreprises existent, elles pourront nous renseigner sur le type de formation qu'elles pourraient désirer pour leurs contractuels, mais aussi sur leurs méthodes de recrutement, de sélection du personnel, sur le type de contrat qu'elles proposent. Si par contre l'offre « B to B »

n'est pas structurée, il y a peut-être lieu de réfléchir à la création d'une telle « agence » sur Bruxelles. Celle-ci d'une part couvrirait les techniciens par des contrats à durée indéterminée, en dépit du caractère saisonnier des engagements et d'autre part leur permettrait de mettre à jour leur formation de manière continue.

Quelle formation ?

Les organisateurs d'évènements, les gestionnaires de lieux d'évènements et culture, les directeurs de régie dans les théâtres pourront certainement aussi nous aider à définir le(s) profil(s) recherché(s) du côté de l'assistance technique.

De prime abord, il semblerait trop ambitieux de réunir en un seul profil des compétences touchant plusieurs techniques, son, lumière, montage de stands/décors et adapté à plusieurs lieux, théâtres, salles de concert, espaces extérieurs, chapiteaux, salons de foires. A priori il faudrait un programme de formation très solide pour être vraiment qualifiant, il y a peut-être lieu de réfléchir à un programme fort flexible, structuré par modules : par ex. un programme de bases techniques qui donnerait accès par la suite à des modules d'application en tel ou tel lieu et/ou d'approfondissement en telle ou telle matière. Par hypothèse le programme de base donnerait accès à un titre de « manœuvre », ensuite selon les modules choisis le manœuvre pourrait devenir un « technicien son et lumière évènements et grandes scènes » ou un « technicien décors de théâtre, monteur de stands et podiums » ou encore un « technicien spécialisé en échauffages grandes scènes », etc...ou encore il pourrait décider simplement de compléter sa formation par une formation complète classique en menuiserie ou en électricité, il ne s'agit là que de premières idées. Il faut aussi définir le public. Le public fragilisé peut déjà trouver des formations qui s'adressent à lui, on l'a vu dans le chapitre formation. Il faut peut-être s'orienter vers un public n'ayant pas le diplôme du secondaire supérieur mais ayant des aptitudes intellectuelles et manuelles suffisantes pour affronter un programme de formation assez « solide ».

Combien de temps doit durer la formation ? Est-ce qu'il serait opportun de mettre sur pied une formation structurelle ? D'après ce qui s'est passé jusqu'à présent dans le domaine de la formation, il semblerait que les formations soient assez « volatiles », dans le sens qu'elles apparaissent un court moment, disparaissent, se transforment. Par exemple, deux formations organisées par le VDAB, assistant-podiumtechnicus et assistant productie apparaissaient encore vers la mi-juin et dix jours après elles étaient supprimées. A leur place apparaît maintenant la formation en monteur stands/podium.

Il serait opportun aussi de confronter le résultat de ces entretiens avec la réalité d'autres marchés européens : via Internet nous nous sommes aperçus que France et Pays Bas semblent offrir beaucoup d'opportunités d'emploi ainsi que de formation.

Le résultat de ces réflexions, enfin, sera à travailler avec la cellule « produits » de la Division afin de définir un parcours de formation et avec la Division « Production » pour la mise en œuvre.

VII. Conclusions

Nous cherchions à établir une piste pour former des personnes peu qualifiées aux métiers techniques de l'évènement et spectacle et nous avons rassemblé quelques éléments de réponse dans ce document. Nous savons désormais que le secteur des évènements et spectacles se porte bien et qu'il a connu un bel essor en Belgique et à Bruxelles particulièrement au début des années 2000. L'âge d'or n'est pas terminé : les entreprises, les indépendants et les associations ont investi et le secteur est rentable. Il faut cependant garder à l'esprit que 12% des entreprises appartiennent au secteur non-marchand et qu'à Bruxelles c'est un quart des entreprises qui ne vise pas le profit financier. Mais la dépendance vis à vis du financement public ne semble franchement pas excessive : le marché se chiffre à 5 milliards €, dont 1,8 réalisés à Bruxelles et les Pouvoirs Publics n'arrivent sans doute pas à 100 millions € de transferts. Bruxelles est devenue une ville de plus en plus prisée par le tourisme d'affaires et par le tourisme de loisirs, elle s'est donnée une forte identité de ville culturelle et gastronomique, notamment grâce à l'action des Pouvoirs Publics, qui, faute de grands moyens financiers, ont apparemment visé la bonne politique : investissements dans les infrastructures et promotion internationale.

Le secteur culturel se porte donc bien et son avenir ne semble pas être mis en danger dans l'immédiat par la crise économique, d'autant plus que son tourisme d'affaires bénéficie d'une clientèle à l'abri des mouvements du marché : institutions publiques et secteur pharmaceutique. Le seul doute subsiste à propos de la solvabilité des grandes entreprises qui réalisent la moitié du chiffre d'affaires : d'après la lecture de leurs bilans agrégés il semble qu'elles aient moins de ressources financières qu'il ne faudrait pour faire face à leurs dettes à court terme.

Mais le grand point d'interrogation vient de la lecture des statistiques de l'emploi, qui paraît en chute libre, surtout pour Bruxelles et notamment en ce qui concerne les emplois d'ouvriers. A confirmation de cette mauvaise nouvelle le Forem, qui pourtant avait défini comme « critique » la fonction de technicien de spectacle, le poussant vers une procédure de validation des compétences, n'a pas d'offres d'emploi aujourd'hui, ni Actiris et quant au VDAB il y en a une pour un assistant polyvalent sans trop de compétences spécifiques.

Si offres d'emploi il y a, il faut les chercher ailleurs, c'est vrai que ce secteur recrute moins que les autres par les organismes de mise à l'emploi.

Les données désagrégées de l'emploi nous redonnent un petit espoir quant aux possibilités d'emploi dans certaines activités : à Bruxelles l'exploitation des salles de théâtre, concerts et similaires, dont le taux d'évolution de l'emploi reste toujours positif, peut encore offrir des opportunités et dans l'ensemble de la Belgique les services annexes à l'art dramatique et à la musique semblent offrir des débouchés dans des activités telles que : promotion et organisation de spectacles vivants, conception et réalisation de décors, services spécialisés du son, de l'image et de l'éclairage et autres.

Comme du côté de la formation il semble qu'il n'y ait pas grand chose, pour ne pas dire rien du tout, c'est peut-être le moment pour Bruxelles Formation d'intervenir. A condition de réfléchir d'abord au problème de définition de la ou des fonction(s) de « technicien auxiliaire polyvalent » .

Bibliographie

Secteurs économiques

UFENM UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES NON MARCHANDES - *Analyse Statistique du secteur non-marchand* – Rapport 2008 ;

Bruxelles

BRUSSELS INTERNATIONAL TOURISM & CONGRESS – *Let's meet 2009, The meeting planners' guide to the capital of Europe* – Brochure à l'intention des organisateurs d'évènements.

Métiers

CCPQ Profil de qualification « Technicien/Technicienne en évènementiels » - secteur 6 Arts Appliqués

CSC Métal – Classification professionnelle Electriciens, CP 149,01 –

Commission paritaire du spectacle - Convention collective du travail du 28 janvier 2005

FOREM – *Détection des métiers et fonctions critiques en 2007* - Réalisé par le service de l'Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation du Forem

LAURE VAN RANST - *De la particularité de la commission paritaire 329 du secteur socio-culturel* – Centre Socialiste d'Education Permanente, décembre 2007

VLAAMSE OVERHEID - *Sector Foto Hout 2008* - Departement werk en sociale economie

Politiques culturelles

Bert ANCIAUX – *Beleidsnota 2004-2009, Cultuur* – Vlaams minister van Cultuur, Jeugd, Sport en Brussel

Bert ANCIAUX – *Beleidsbrief Brussel 2008* - Vlaams minister van Cultuur, Jeugd, Sport en Brussel

Katrien DE SMET, Andy VANDERVOORT, Christine VAN DE STEENE - *Cultuurcentra in cijfers, 2006* - Vlaamse overheid, Agentschap Sociaal-Cultureel Werk voor Jeugd en Volwassenen [ASCW], Afdeling Volksontwikkeling en Lokaal Cultuurbeleid 2006

Bureau d'études COMASE – *Construction du portrait socio-économique des institutions conventionnées et subventionnées en arts plastiques* - Observatoire des Politiques Culturelles de la Communauté Française, juin 2008

Caroline HOUBEN, Jean-Patrick MASQUELIER – Cartographie des opérateurs culturels subventionnés en communauté française - Observatoire des Politiques Culturelles de la Communauté Française, mai 2009

Henry INGBERG - *Regards sur les dépenses culturelles en Belgique et en Communauté française. En bref, un bilan de la Culture sur les périodes de 1995 à 2004* – in « Faits et Gestes » avril/mai/juin 2004

Michel JAUMAIN, Caroline HOUBEN – *L'Évolution des dépenses culturelles de la Communauté Française 1984-2005* – Observatoire des Politiques Culturelles de la Communauté Française

Michel JAUMAIN – Élaboration de statistiques et indicateurs culturels au sein d'un État fédéral : le cas de la Belgique – Observatoire des Politiques Culturelles de la Communauté Française, 2003

Frédéric MOENS - Les pratiques et consommations culturelles en Communauté Française. Un état des lieux -Observatoire des Politiques Culturelles de la Communauté Française – Mai 2006 ;

Philippe PEPIN, Bureau d'études COMASE – *Exploitation des données muséales relatives à la Communauté Française* – MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE juillet 2008

Cadre européen

CEDEFOP – Skills for Europe's future: anticipating occupational skill needs - Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities, 2009

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE – *Rapport : Messages clé en matière d'éducation et de formation en matière de jeunesse, adressés au Conseil européen de printemps* – Février 2008

CONSEIL ÉDUCATION, JEUNESSE ET CULTURE - *Conclusions du Conseil concernant un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation ("Éducation et formation 2020")* -2941ème session du Bruxelles, le 12 mai 2009

FONDS SOCIAL EUROPEEN – rapport d'activité 2007 Equal – juin 2008

F-BB ET LE BIBB - Étude sur la mise en oeuvre et le développement d'un système ECVET pour la formation professionnelle initiale. Rapport Final - Commission européenne, DG Education And Culture, Octobre 2007

Frédéric ROMANO – *Note d'orientation politique* - Service Etudes et Statistiques Bruxelles Formation, mars 2009

Catherine VIRASSAMY, Claudio RICCIO pour – *La mobilité dans les métiers d'art en Europe* – Livre Blanc Equal rare 2007

UNESCO - *Participation in formal technical et vocational Education and training programs worldwide, an initial statistical study* – Unesco 2006

Sources Statistiques

Banque Nationale de Belgique – Comptes Nationaux 2007

BNB – Statistiques de la Centrale des Bilans en 2007

INS -Service Public Fédéral PME Classes Moyennes et Energie – Assujettis à la TVA

Liste des flux 2006 en subventions culturelles de la Communauté Française

Actiris – Site IMT-B

ONSS

INASTI

DORIFOR

FOREM

VDAB

UNESCO